

Rapport 2022

Rapport sur la budgétisation sensible au genre

Préconisation d'une feuille de route

Juin 2022



TABLES DE MATIÈRE

8

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

14

INTRODUCTION

- 2.1 TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA BSG
- 2.2 MÉTHODOLOGIE
- 2.3 ORGANISATION DU RAPPORT
 - 2.3.1 Le corps du Rapport.
 - 2.3.2 Les annexes dans un document séparé

19

PRINCIPAUX MESSAGES DU DIAGNOSTIC DE LA FAISABILITÉ DE LA BSG

- 1.1 CINQ QUESTIONS STRATÉGIQUES QUE POSENT L'ÉTUDE
 - 1.1.1 Quel est l'état des lieux en matière de genre dans le contexte de l'économie brune gabonaise actuelle ?
 - 1.1.2 Comment sont traitées les questions d'économie, genre et environnement sur les plans techniques, institutionnels et politiques au Gabon ?
 - 1.1.3 Qui des deux agendas – économie verte ou économie rose est priorisée actuellement et à plus d'avancées et quelles sont les implications stratégiques ? Y a-t-il des passerelles entre eux ?
 - 1.1.4 Qui devraient être et seraient les porteurs de cette transition rose ou à la fois verte et rose ?

DIAGNOSTIC PAR LA DÉMARCHE BSG

- 2.1 ÉTAPE ANALYSE DE LA SITUATION AU NIVEAU DES POPULATIONS
- 2.2 ÉTAPE DU CADRAGE NORMATIF
- 2.3 ÉTAPES DU CADRAGE POLITIQUE ET JURIDIQUE
 - 2.3.1 Questions clés pour vérifier de l'état des lieux de la Budgétisation sensible au genre, selon l'Indicateur ODD 5c.1
 - 2.3.2 Cadrage politique : 'Adopter et renforcer des politiques bien conçues
 - 2.3.3 Cadrage Législatif : 'Adopter et renforcer Des dispositions législatives applicables'.
 - 2.3.4 Traduction de ces politiques EGAF: Évaluation selon les critères de l'Indicateur 5C.1 relatif aux allocations budgétaires EGAF
 - 2.3.5 Critères minima de l'OCDE pour la catégorie des intervenants EGAF qui sont considérés significatives
- 2.4 DIAGNOSTIC DES FLUX DE FINANCEMENT EGAF, PAR L'OUTIL DE DIAGNOSTIC EVALUATION GENRE DE L'ÉVALUATION DU FINANCEMENT DU CFNI
 - 2.4.1 Les flux de Financement EGAF
 - 2.4.2 Récapitulatif des principaux risques et défis liés à l'intégration de l'égalité des sexes dans la conception et la mise en œuvre d'un CFNI (INFF)

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'EGAF TENDANT VERS UNE « ÉCONOMIE ROSE », INTÉGRANT LA DÉMARCHE BSG.

- 3.1 RECOMMANDATIONS EGAF DE LA BANQUE MONDIALE, À PARTIR DU DIAGNOSTIC SYSTÉMATIQUE PAYS POUR LE GABON, 2020
- 3.2 UNE BUDGÉTISATION ROSE 'EN COMBINAISON' AVEC UNE BUDGÉTISATION VERTE : EVALUATION DES RECOMMANDATIONS DE L'EFDG
 - 3.2.1 L'état des lieux des réformes de la Gestion des Finances Publiques
 - 3.2.2 Budgétisation Verte et BUdgétisation Rose

RECOMMANDATIONS POUR UNE FEUILLE DE ROUTE BSG

- 4.1 LE FINANCEMENT DE L'ÉGALITÉ DE GENRE PAR LES FINANCES PUBLIQUES
 - 4.1.1 Le système de classification des mesures BSG de l'OCDE
 - 4.1.2 Un module complémentaire du PEFA d'une Gestion des Finances Publiques sensible au genre
 - 4.1.3 Cible 5c Politiques bien conçues : actualiser la politique nationale genre et adopter une déclaration de politique de son financement
 - 4.1.4 Il y a deux aspects d'une politique nationale EGAF bien conçue.
 - 4.1.5 Quelques repères en termes de contenus pour actualiser la politique nationale genre.
 - 4.1.6 Les dispositions législatives applicables
 - 4.1.7 Critère 1.1 Les catégories des dépenses publiques
 - 4.1.8 Critères 1.2 et 1.3 Ressources adéquates et procédures d'exécution.
 - 4.1.9 Critère 2 de l'ODD 5c.1 : le système de gestion des finances publiques promeut-il des objectifs liés au genre ou orientés vers l'EGAF ?
 - 4.1.10 L'évaluation genre ex ante du budget
 - 4.1.11 Un Rapport genre énonçant et décrivant les objectifs liés à l'EGAF

37

- 4.1.12 Critère 3 de l'ODD 5c.1. : Transparence des allocations
(2 sur 3 réponses au minimum)
- 4.2 L'ARRIMAGE BUDGÉTISATION CLIMAT/VERTE ET ROSE.
 - 4.2.1 Le cadre de budgétisation climat sensible au genre dans le CYCLE BUDGÉTAIRE du CABRI
- 4.3 CONCEPTUEL DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT AU GABON (EFDG- DFA)

50

- CONCLUSIONS ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS**
 - 5.1 BESOINS EXPRIMÉS À LA SUITE DE LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE
 - 5.2 RECOMMANDATIONS POUR UNE FEUILLE DE ROUTE BSG AU GABON.
 - 5.3 LES ÉTAPES SUIVANTES

55

FEUILLE DE ROUTE

64

GLOSSAIRE

85

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

90

1.1.1 RESSOURCES EN LIGNE

LES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Typologie de l'OCDE des outils de gestion de finances publiques sensible au genre	37
GRAPHIQUE 2	Les 9 indicateurs du module genre complémentaire du PEFA	38
GRAPHIQUE 3	La budgétisation climat sensible au genre dans le cycle budgétaire complet du Collaborative Reform Initiative in Africa	49

LES ENCADRÉS

ENCADRÉ 1	Indices de notation de l'égalité de genre et d'autonomisation des femmes au Gabon, moyennes nationales	18
ENCADRÉ 2	Quelques indicateurs des inégalités de genre, socio-spatiales au Gabon ; indiquant le besoin de données croisées par plusieurs variables	19
ENCADRÉ 3	Apprécier l'état des lieux du système du financement de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, la Cible de l'ODD 5c et de son indicateur 5c.1	22
ENCADRÉ 4	Un exemple : Le Programme Indicatif Multi-Annuel 2021-2027 de l'Union Européenne sous le prisme de l'Indicateur 5c.1 et des critères minima de l'OCDE relatifs aux mesures significatives d'égalité de genre.	28
ENCADRÉ 5	Les axes thématiques de l'EGAF en tant que levier prioritaire de transformation économique et sociale, selon le World Bank Group.	34
ENCADRÉ 6	Les propositions de l'Evaluation du Financement du développement au Gabon pour l'EGAF/BSG	35

LES TABLEAUX

TABLEAU 1

Tableau récapitulatif des flux de financement destinés aux femmes/EGAF des parties prenantes repérées et ciblées, utilisant une analyse genre de l'Évaluation du Financement du Développement au Gabon (EFDG)

29

TABLEAU 2

Feuille de Route de la BSG au Gabon

55

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux
BDEAC	Banque pour le Développement des Etats de l'Afrique centrale
BOP	Budgétisation par Objectifs de Programme
BCSG	Budgétisation pour le climat, sensible au genre
BSG	Budgétisation sensible au genre
CABRI	Collaborative African Budget Reform Initiative
CAFI	L'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNC	Conseil National Climat
CPND	Contributions Prévue Déterminées au niveau National, Conférence des Parties, CCNUCC
CEDEF-CEDAW	Commission pour l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale
CNFI	Cadre National de Financement Intégré
DGBFIB	Direction Générale du Budget et des Finances Publiques
EFDG	Evaluation du financement du développement (DFA -Development Finance Assessment)
EGEP	Enquête Gabonaise pour l'Evaluation de la Pauvreté (2017)
EIES	Evaluation d'impact environnemental et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial

FENATAG	Fédération Nationale des Transformateurs des Produits Agricoles.
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GEF	Gabonais Economiquement Faibles
GES	Gaz à effet de serre
GFP	Gestion des Finances Publiques
GFPSG	Gestion des Finances Publiques Sensible au Genre (module complémentaire PEFA)
GRAINE	Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives de nationaux engagés
HFLD	High Forest Low Deforestation- pays à haute couverture forestière diversifiée et faible déforestation
IDH	Indice de Développement Humain
MAPA	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
MASDF	Ministère des Affaires Sociales et des Droits de la Femme
MBCP	Ministère du Budget et des Comptes Publics
MEFME	Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres
MEP	Ministère de l'Economie et de la Prospective
MJGS	Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des droits humains et de l'égalité des genres
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAP	Projet Annuel de Performance
PAT	Plan Accéléré de Transformation
PBSG	Planification et Budgétisation Sensible au Genre
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale

PGSE	Plan Stratégique Gabon Emergent
PGV	Plan Gabon Vert
PIB	Produit Intérieur Brut
PLF	Projet de Loi de Finances
PNAT	Plan National d'Affectation des Terres
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRITS	Pays à revenu Intermédiaire tranche supérieure
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REP	Rapport Evaluation de la Pauvreté
SNEEG	Stratégie nationale de l'égalité et de l'équité de genre

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Termes de références

L'objectif général de l'étude est « de travailler avec le Gouvernement gabonais et d'autres parties prenantes, pour mieux comprendre le rôle que peut jouer la Planification et Budgétisation Sensible au Genre (PBSG) dans la transition d'une économie « brune » à une économie « verte » (notamment dans le cadre du relèvement post COVID-19), et pour définir un plan d'action pour le Gouvernement avec des mesures concrètes pour contribuer à cet objectif. » Il s'est agi plus spécifiquement d'analyser le cadre politique et le système de budgétisation et de financement actuel ; d'identifier les principales lacunes en matière de données / informations et de proposer des actions pour y remédier dans le cadre de la feuille de route pour la mise en œuvre de la BSG. En outre il est question de sensibiliser les parties prenantes sur la BSG et de fournir les outils et connaissances susceptibles d'accompagner ce processus d'adoption et de mise en œuvre de la BSG au Gabon.

Méthodologie

Le diagnostic a été réalisé à partir de lacunes et insuffisances de l'état des lieux au Gabon à la lumière des normes et standards relatifs à la BSG. Les recommandations vont dans le sens de dérouler une stratégie à plusieurs volets en vue à terme de combler ces lacunes. La méthodologie adoptée pour réaliser ce diagnostic a été itérative. Il y a eu d'abord une revue documentaire de collecte et d'analyse des données factuelles et des données statistiques par les consultantes. Ce premier exercice, qui a permis de développer un ciblage des personnes ressources et les entités les plus aptes à établir des flux de financement ciblant l'EGAF, disponibles et accessibles selon la typologie CFNI ; les autres parties prenantes à consulter, et des outils de collecte de données supplémentaires ; d'échanges pour affiner le diagnostic et formuler de recommandation. Sur cette base des rapports de diagnostic et d'ébauches de recommandations ont été élaborés et qui ont été présentés lors d'ateliers de sensibilisation et de validation en fin juin 2022.

Résultats attendus. Les attentes en termes de livrables sont un repérage des flux de financement dédiés à l'EGAF sur la base de la méthodologie de l'évaluation genre de l'évaluation des flux de financement du développement, un diagnostic de la faisabilité de la BSG et des pistes d'action balisées dans une Feuille de Route. Ce rapport final contient le diagnostic plus étoffé et les recommandations finales pour élaborer une Feuille de Route ; qui y est également inclus. Il contient aussi dans les annexes ; les éléments de diagnostics plus poussés et détaillés selon les étapes du cycle des politiques publiques cadrés par les conventions de droits humains et les Objectifs de Développement Durables ; conformément à la démarche BSG et les thématiques jugées prioritaires sur la base des objectifs et livrables/résultats attendus.

Constat. Flux de financement de l'EGAF

Les flux de financement EGAF sont minimes, pas facilement obtenus et difficiles à tracer. Ils ne sont pas communiqués en temps utile ou même ex post, selon notre expérience.

Ceci est le cas notamment de tracer à partir des propositions budgétaires, leur inscription dans les lois de finances et leur exécution budgétaire. On n'a pu obtenir ni consulter des rapports de performance pour les différents types de flux de financement -public privé et national et international avec une granularité budgétaire assez fine. Par conséquent ces fragments, éparses sont difficiles à agréger pour consolider un ensemble et série cohérents. A ce jour, on n'a pu tracer les données budgétaires pour les 33 mesures identifiées et budgétisées par Gabon Egalité et couvrant 7 ministères

Ce constat prète à la conclusion qu'il n'y a pas de mesures significatives susceptibles d'être repérées dans les axes d'objectifs et de produits, ni dans les indicateurs SMART. Cette situation nous semble par ailleurs un indicateur- témoin du faible suivi de la problématique de l'EGAF et de sa marginalisation relative. Par ailleurs on ne dispose pas de données pour apprécier si ces flux destinés participeraient réellement à atteindre l'EGAF ; selon les normes et standards adoptés au niveau international. On n'a pu déployer les outils relatifs à la Cible ODD 5c.1

¹ La terminologie BSG est utilisée au lieu de PBSG. Et ce, pour des raisons d'approche : Bien que la planification soit une étape en amont et cadrant l'étape de la budgétisation qui doit s'y aligner, la démarche BSG met aussi en exergue les politiques publiques devant être déclinées dans cette planification ; leur pertinence au regard de l'état des lieux en matière de jouissance des droits des citoyen.ne.s et par rapport à leur cadrage par les normes, standards et engagements internationaux et intergouvernementaux.

Faisabilité de la BSG : Constat général. L'intérêt porté pour la BSG, qui a été adopté par beaucoup de pays depuis 1995, est quasiment nouveau au Gabon surtout dans le cadre d'un agenda visant l'EGAF qui est plus large que, mais qui englobe celui de la promotion de la condition de la femme, prônée au Gabon depuis des décennies.

Message clé 1

Le leadership de l'agenda EGAF porté par la Première Dame amène une impulsion de haut niveau/ Ceci après des décennies de sa marginalisation constatée et des inégalités de genre et de déficits en matière d'autonomisation des femmes qui persistent en dépit des avancées sur le plan juridique. Mais en même temps, cela rend l'EGAF tributaire du champ politique et d'un leadership personnel, en l'absence constatée d'une capitalisation et institutionnalisation robuste et pérenne dans les processus politiques et administratives au Gabon, Etat Partie des Conventions Internationales. Cette institutionnalisation à tous les niveaux et sphères serait à mener à travers la démarche BSG.

Lacunes au niveau des connaissances et statistiques pour l'analyse genre de la situation des populations :

Les données clés sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes ne sont pas réunies dans une seule publication statistique exhaustive, régulière, actualisée et accessible. Il y a de fortes disparités et inégalités de genre au niveau des populations, en moyenne, en examinant les indices de notation internationales-PNUD, OCDE et Banque Mondiale (en dépit de l'amélioration récente) ; des inégalités et plus fortes disparités socio-spatiales et de genre déficits en matière de développement humains selon le milieu de résidence, revenus, statut matrimonial et dans l'emploi et l'âge, notamment.

Il y a de nombreuses lacunes dans les données, préjudiciables pour l'agenda EGAF dans le cadre de la réalisation des ODD et le contexte de pandémie COVID-19 : travail des soins non rémunérés et travail domestique, indicateurs clés du marché du travail tels les écarts de salaires, les connaissances en matière de technologies d'information et de communication ; du genre et la pauvreté ; du harcèlement physique et sexuel ; de l'accès aux actifs, y compris la terre et les ressources environnementales.

Lacunes au niveau du cadrage normatif

Le suivi des nombreuses conventions internationales et régionales liées à l'EGAF que le Gabon- en tant qu'Etat-Partie - a ratifié, est entravé par le peu de moyens humains qualifiés et financiers mise à disposition ; et se traduisant dans la faible présence au niveau intergouvernemental, lenteur dans la soumission des rapports soumis. Ce qui a suscité la demande récurrente du Comité de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDEF) à augmenter sensiblement les allocations budgétaires destinées au mécanisme national genre.

Lacunes au niveau du cadrage juridique.

Il n'y a pas de cadre juridique national, contraignant pour la prise en compte de l'EGAF dans toutes les étapes des politiques publiques.

Lacunes au niveau du cadrage politique et budgétaire.

Les multiples stratégies -incluant des déclarations de politiques publiques EGAF- et plans existants de promotion des femmes se chevauchent : Ils ne sont pas capitalisés, actualisés et développés selon les normes actuelles, et ne se penchent pas sur les instruments de politique. Ils n'incluent pas de manière consistante les thématiques pertinents -piliers du développement durable - de transformation économique, de transition vers une économie verte. D'autre part, les instruments orientant le pilotage et le financement des politiques publiques -Plan Stratégique du Gabon Emergent (PSGE) et Plans subséquents- sont à leur tour insensibles au genre. L'approche en silos de ces piliers du développement se reflètent également par la non prise en compte des questions de genre dans le pilier environnement alors même que cela devient une obligation pour accéder aux financements verts.

Au niveau de la gestion des finances publiques, à la lumière de l'évaluation à ce jour sur la base des 3 critères normés de l'Indicateur de l'Objectif de développement durable (ODD 5c.1), on peut conclure que le Gabon n'a pas à ce jour de système en place pour aligner la gestion des finances publiques au financement des politiques et stratégies nationales visant l'EGAF.

Message clé 2 :

En dépit de ces constats, il existe des portes d'entrée, des dynamiques, des actions déjà enclenchées, suite à l'impulsion politique précitée, sur lesquelles s'appuyer pour un rattrapage progressif et une démarche pilote avant la généralisation, par des mesures spécifiques à prendre et à inscrire dans une feuille de route visant les systèmes et flux de financement destinés à l'EGAF. Cela devrait permettre d'ambitionner dans le court terme d'approcher un système permettant de suivre et de rendre public le financement EGAF, et dans le moyen terme, d'avoir un système pleinement en place.



AU COURS DE L'ATELIER DE RESTITUTION ET DES RÉSULTATS, LES PRINCIPAUX BESOINS ET ATTENTES DES PARTIES PRENANTES ONT ÉMERGÉ. ILS ONT PERMIS DE FORMULER LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES ET ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE.

Recommandations.

Un objectif général d'instaurer la BSG au Gabon et la Feuille de Route y associée

Objectif général : Hisser le Gabon dans le paysage intergouvernemental en tant que pays phare relevant le double défi climat-biodiversité et égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, par visant à atteindre les cibles de l'ODD 5 en lien avec d'autres cibles et indicateurs ODD, les Conventions internationales et en utilisant les outils de redevabilité de financement de l'EGAF.

La démarche :

Adopter une démarche d'apprentissage progressive, itérative, inclusive axée sur les résultats qui est de piloter à partir des portes d'entrée déjà investies dans les trois axes thématiques prioritaires en vue de combler les lacunes et se mettre aux normes et aux standards internationaux.

Recommandation 1/ Cadrage politique :

Actualiser la Politique nationale genre et y intégrer une Déclaration de politique de financement de l'égalité de genre dans le cadre du CNFI

1a/ Conformément à ce cadrage politique, élaborer progressivement (des politiques sectorielles- ou par mission- de l'EGAF, de sorte à revoir les stratégies sectorielles et leur traduction en plans et budgets axés sur les objectifs et les y intégrer.

Recommandation 2/ Dispositions législatives :

Renforcer les dispositions législatives applicables par:

2a/ élaborer les textes d'application des lois existantes (en lien avec les thématiques prioritaires) et utiliser la démarche BSG afin de les appliquer.

2b/ Suite à la phase d'expérimentation pilote de la mise en œuvre de la politique nationale genre actualisée, capitaliser les acquis dans a) une loi portant égalité de genre et autonomisation des

femmes b) amender les textes législatifs existants notamment la Loi Organique relative à la Loi des finances et de son exécution.

Recommandation 3/ Gestion des Finances Publiques sensible au genre.

Adopter les trois critères de l'ODD 5c.1 relatifs à la gestion des finances publiques de sorte à atteindre le seuil d'un pays disposant d'un système de gestion publique permettant de suivre le financement de l'égalité de genre dans le court et moyen terme.

A noter que plusieurs de ces critères peuvent être satisfaits à partir des exercices selon la recommandation 1a, assurant ainsi leur cohérence et effectivité

3a/ Critère 1 : Identifier, classifier et permettant d'étiqueter et de suivre les dépenses destinées à la politique et lois l'EGAF et ayant des ressources suffisantes et adéquates impactant l'EGAF, en commençant par les missions et programmes pilotes.

3b/ Critère 2 : Gestion des dépenses Publiques (GFP) : réaliser des évaluations genre ex ante des politiques, stratégies sectorielles et projets de budgets –(dans la foulée de l'élaboration des politiques genre sectorielles dans les missions/programmes pilotes)

3c/ Critère 2 (GFP) Assurer que les documents d'orientation budgétaire -DoCaMaB et les Circulaires budgétaires relatives aux lois de finances annuelles instruisent quant aux critères BSG à intégrer et suivre.

3d/ Critère 2 (GFP). Disposer de données factuelles, statistiques et budgétaires désagrégées par sexe et autres variables si pertinentes et possibles pour informer les décisions budgétaires (la démarche progressive permettrait le calcul de l'incidence des dépenses publiques -notamment éducation, santé, emploi, protection sociale où il y a déjà des acquis).

3e/ Critère 2 et 3 Elaborer un Rapport genre du budget (incluant dans le premier rapport, la Politique nationale de financement de l'égalité de genre et l'état d'avancement en matière du Cri-

rière 2). Le critère 3 serait rempli dans la mesure qu'il soit publié en temps utile, durant la présentation du Projet de Loi de Finances annuel.

Recommandation 4 : thématiques et mesures prioritaires

La réalisation des ODD passe par une transition à la fois verte et rose- ce dernier en termes de l'EGAF. Il est recommandé de se focaliser sur la BSG (ODD, cible 5c.1) avec trois grands axes thématiques dédiée à la réalisation des cibles de l'ODD 5 spécifiquement dédiées à l'EGAF.

A d'autres ODD transversaux et qui ont des cibles et indicateurs dédiés à l'EGAF de manière significative -ODD relatifs à la pauvreté, la protection sociale, la santé, l'éducation et emploi - se penchant sur les inégalités, la gestion des risques et des désastres. (il serait judicieux de mobiliser les fonds d'adaptation climat et gestion des risques et des désastres)

Environnement en arrimant la cible ODD 5a concernant l'accès aux ressources environnementales, les directives EGAF des Conventions de financement climat/biodiversité

Au niveau de ces thèmes on peut démarrer la démarche BSG en choisissant des sous-thèmes déjà investies- dont les violences fondées sur le genre pour la première thématique, les axes thématiques de l'EGAF en tant que levier prioritaire de transformation économique et sociale identifiés par la Banque Mondiale pour la deuxième thématique et enfin un pôle thématique EGAF et environnement articulé autour des Fonds climat et biodiversité dont l'Initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale (CAFI).

Recommandation 5 : les mesures d'accompagnement.

5a/ Un fonds de financement EGAF accélérateur et fédérateur. Au vu de nombreuses lacunes, du retard accumulé dans la prise en compte consistante de l'EGAF et le volume de financement dérisoire dédié à l'EGAF et eu égard les ambitions, il serait judicieux d'instaurer **FONDS de FINANCEMENT DE L'EGALITE de GENRE et l'AUTONOMISATION DES FEMMES** dans le cadre du CNFI provenant de toutes les sources, visant à mettre en œuvre la Politique Nationale de financement de l'égalité de Genre : le cadre CNFI offre des opportunités d'élargir et

de mobiliser d'autres sources de financements EGAF et de concrétiser la volonté politique en faveur de l'EGAF, notamment des fonds verts climat/biodiversité.

Le Cadre CFNI ainsi revu aurait une double démarche d'intégrer de manière transversale l'EGAF et de disposer d'un volet spécifique EGAF afin de rattraper le retard et combler les lacunes dans sa prise en compte.

5b/ Un volet de ce Fonds permettrait de financer un Projet/action de lancement BSG fondée sur l'approche basée sur les droits humains, incluant les mesures d'accompagnement préalables :

Renforcement des capacités en mode de formation continue, d'apprentissage sur le tas et d'échanges par les pairs -incluant benchmarking et voyages d'études dans le cadre du lancement et ensuite, progressif, axé sur les résultats et autour des pôles thématiques s'articulant autour d'un socle générique et transversal et

la mise à disposition des données statistiques et factuelles et pour étoffer ; pérenniser l'Observatoire de veille des droits des femmes

5c /Un volet institutionnel relatif aux missions de gouvernance et activités de coordination, collaboration institutionnelle entre les missions, qui viserait à déboucher sur une mission interministérielle EGAF, incluant l'Observatoire de veille des droits des femmes.

5d/ Un volet de financement et de soutien du Fonds aux organisations indépendantes de la société civile œuvrant dans le domaine EGAF et droits humains, sur la base d'appels à propositions et la redevabilité autour des résultats- indicateurs de mesures et cadre de suivi



- La Feuille de Route sur la base de ces recommandations est dans la partie 6 Feuille de Route .



INTRODUCTION

Cette partie contient les Termes de Référence de l'Etude, sa méthodologie et l'organisation du Rapport.

2.1 Termes de référence de l'étude de faisabilité de la BSG

Ce Rapport s'inscrit dans l'Objectif principal de l'Etude BSG qui est « de travailler avec le Gouvernement gabonais et d'autres parties prenantes, pour mieux comprendre le rôle que peut jouer la Planification et Budgétisation Sensible au Genre (PBSG) dans la transition d'une économie « brune » à une économie « verte » (notamment dans le cadre du relèvement post COVID-19), et pour définir un plan d'action pour le Gouvernement avec des mesures concrètes pour contribuer à cet objectif. »

5 objectifs spécifiques concourant à l'atteinte de l'objectif principal ont été déclinés.

1/ Analyser le cadre politique et le système de budgétisation et de financement actuel sensible au genre.

2/ Identifier les principales lacunes en matière de données / informations et proposer des actions pour y remédier dans le cadre de la feuille de route pour la mise en œuvre de la BSG .

3/ Mettre en place une feuille de route / plan global pour la mise en œuvre de la BSG, sur la base des lacunes identifiées dans le cadre politique et les capacités existantes.

4/ Sensibiliser les acteurs cibles aux questions d'égalité de genre dans les politiques publiques et au budget de l'Etat ;

5/ Concevoir/adapter et mettre à la disposition des partenaires clés (gouvernement, les organisations de femmes, les Organisations de la Société Civile et secteur privé), les cadres méthodologiques et outils permettant de systématiser la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dans les différentes phases du cycle budgétaire pour le financement de l'économie verte.

On peut préciser trois attentes et chantiers précis. Il convient de répondre à ces différents chantiers de manière pointue et en même temps mettre en exergue leurs imbrications l'un dans l'autre. Il s'agit de:

La cartographie du financement de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes (EGAF) dans un cadre national intégré de financement du développement (CFNI).

La faisabilité de la BSG.

L'arrimage de l'économie rose et de l'économie verte dans la transition d'une économie brune, par la démarche BSG.

Tous ces trois chantiers utilisent le même cadre d'analyse de l'égalité de genre et de l'autonomisa-

tion des femmes (EGAF), qui est désormais standardisé dans la foulée du cadre politique et méthodologique que renferme les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030, qui s'alignent par ailleurs sur les instruments de droits humains et conventions thématiques.

Ce cadre est un puissant levier pour harmoniser et créer des interfaces entre ces chantiers.

Car la démarche CFNI concerne le financement de cet Agenda 2030 qui adhère à ces normes et standards et est un cadre fédérateur de toutes les dimensions de développement.

L'étude adopte et applique ce cadre d'analyse genre à la fois pour le diagnostic et l'élaboration de la feuille de route à développer, et à inscrire dans les engagements pris au regard de l'Agenda 2030 et de son financement.

Aussi ce Rapport met en avant un diagnostic selon les Critères d'une cible de l'ODD 5 -Parvenir à l'Égalité de Genre et Autonomiser toutes les Femmes et les Filles. Cette cible 5c porte sur les politiques et lois qui soient applicables et dont l'indicateur de leur application est l'ODD 5c.1. Cet indicateur porte sur l'existence et l'état d'avancement d'un dispositif de suivi et de rendre compte du financement de l'EGAF dans tous les ODD par les budgets publics. Au fait, ce dispositif et sa mise en œuvre effective renferme le champ et la démarche BSG dans les étapes clés des politiques publiques, en amont, durant et en

² la terminologie BSG est utilisée au lieu de PBSG. Et ce, pour des raisons d'approche : Bien que la planification soit une étape en amont et cadrant l'étape de la budgétisation qui doit s'y aligner, la démarche BSG met aussi en exergue les politiques publiques devant être déclinées dans cette planification ; leur pertinence au regard de l'état des lieux en matière de jouissance des droits des citoyen.ne.s et par rapport à leur cadrage par les normes, standards et engagements internationaux et intergouvernementaux.

aval de l'étape budgétaire

D'autre part, l'état des lieux des flux de financement actuels est mieux appréhendé à travers le CFNI dans les dimensions nationales et internationales, publiques et privées.

2.2 Méthodologie

Les trois types de diagnostics sont des exercices complexes en soi et le sont davantage en recherchant les multiples interfaces potentiels, pertinents à agencer pour le Gabon. En outre il y a des similitudes d'approche et il y a des chevauchements entre notamment les deux premiers chantiers, pour les faire converger. Ces trois volets ont été appréhendés au regard de l'objectif global de l'Etude en formulant 5 questions tel que présenté dans la Note de Cadrage. Ses questions et les réponses sont présentées dans la Partie 2.

Aussi cette phase de la mission a été longue pour mettre à plat ces éléments. Elles ont été réalisées de façon itérative. Elles ont débuté par une compilation et analyse documentaire pertinentes pour ces trois chantiers. Cette recherche a créé un espace d'échanges et de mise en commun des connaissances thématiques et contextuelles des deux consultantes, une internationale spécialiste de la BSG, et une spécialiste genre du contexte national.

Ensuite, cette analyse documentaire, s'appuyant essentiellement par des recherches en ligne et les supports papiers disponibles au Gabon, a débouché sur un ciblage des parties prenantes susceptibles d'éclairer sur l'état des lieux et d'avancement de l'Egalité de genre et de l'autonomisation des femmes (EGAF) et du financement de l'EGAF et ce en fonction des Termes de Référence. Ce repérage pointu des parties prenantes les plus susceptibles d'adhérer à la démarche BSG et de pouvoir la propulser a été privilégié au lieu d'un balayage général. Ceci, au vu du paysage plutôt clairsemé de la prise en compte des questions de genre, de budget et d'environnement sous le prisme genre qu'émergeait de la revue documentaire, renforcée par la connaissance genre des contextes.

Ainsi, une liste de personnes et d'entités à consulter par le biais d'entretiens semi-directifs a été élaborée, se basant sur la matrice élaborée dans l'Etude de l'Evaluation du Financement du Développement au Gabon (EFDG).

Une grille d'entretiens a été déployée en vue de cer-

ner leurs perceptions de l'état des lieux -genre de diagnostic participatif rapide- ainsi qu'une fiche de collecte de données portant sur les flux de financement EGAF au niveau de leur entités.

Le but était d'ajuster et d'enrichir le diagnostic par les connaissances et les pratiques des parties prenantes susceptibles de participer dans le lancement et le déploiement de la BSG. Car ces entretiens ont aussi fourni des recommandations pointues en ce sens. Ce Rapport conjugue ces deux sources de connaissances.

Les résultats préliminaires du diagnostic ont confirmé un déficit de connaissances et de capacités en matière de BSG et des lacunes dans les données et indicateurs disponibles préalables à la mise en chantier de la BSG et selon les choix stratégiques à définir

Au regard de cet état des lieux, il a semblé que l'élaboration d'une feuille de route à partir des recommandations et pistes fournies dans ce Rapport, serait mieux aboutie de façon itérative également.

On part du principe qu'on peut mieux définir et adhérer à une feuille de route à mesure que les connaissances s'élargissent et s'approfondissent.

Cette méthodologie de conception allie renforcement des capacités au processus de finalisation et de validation de la feuille de route.

A partir de cette conception, l'Objectif spécifique 4 envisage la sensibilisation et le renforcement des capacités afin d'atteindre les résultats par paliers, selon un processus de formation continue axé sur les résultats.



2.3 Organisation du Rapport

Ce Rapport est organisé en une seule partie qui synthétise les résultats de l'Etude, tant sur le volet diagnostique menant au volet de recommandations. et une partie qui renferme toutes les annexes.

2.3.1 Le corps du Rapport

Afin de faciliter la lecture d'une situation complexe, le Rapport consigne dans le corps du texte les messages clés du diagnostic de la faisabilité de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG). Il présente les résultats du diagnostic à travers d'une évaluation de l'état des lieux, selon les critères de l'Indicateur 5c1 de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 5 Parvenir à l'Égalité de Genre et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Cet indicateur, spécifiquement dédié à la BSG et ses finalités, se rapporte à une cible de l'ODD portant sur les politiques publiques et les lois en matière d'EGAF.

a) Il est spécifiquement dédié à la BSG car il est aussi un cadre d'évaluation et de suivi du dispositif national de financement public de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes (EGAF) dans les systèmes et processus budgétaires nationaux. Ce suivi est aussi fait au niveau intergouvernemental et permet de suivre



les efforts fournis et le progrès des pays.

b) Il s'inscrit déjà dans la mise en route de la BSG et repère les axes à investir et dans ce sens permet aussi à formuler des recommandations.

c) Il fournit un cadre pour fédérer les deux autres cadres de diagnostic qui ont été déployés dans cette étude et dont les grandes lignes sont présentées dans le texte et/ou sous forme d'encadrés. Ces deux autres chantiers se retrouvent dans les annexes de manière plus exhaustive.

S'appuyer sur les critères de cet indicateur permet de répondre aux Objectifs spécifiques a), b) et c).

Dans le corps du texte principal, sont surlignés en gris, les liens en hypertexte sur lesquels cliquer pour une lecture sur ordinateur renvoie aux sections concernées ou aux annexes. Ils aident à naviguer dans le document, et avoir plus de détails que la partie plus succincte., tout en gardant le fil conducteur.

2.3.2 Les annexes dans un document séparé

Outre le Glossaire⁷ et les Références bibliographiques⁸, les annexes contiennent les diagnostics plus détaillés pour le Gabon

La partie diagnostique plus élaborée dans les annexes renferme trois volets.

Un diagnostic utilisant la démarche BSG déclinée dans toutes les étapes du cycle des politiques publiques qui renferme les connaissances du contexte gabonais et des analyses et données factuelles genre au Gabon.

Les données et connaissances sur l'état des lieux genre au niveau des populations sont organisées par cible spécifique de l'ODD 5 d'une part et d'autre part, de manière transversale au niveau des autres ODD objectifs sectoriels et thématiques.

Un diagnostic s'appuyant sur l'Outil de Diagnostic genre du Cadre National Intégré de Financement- (CFNI), et incluant une évaluation genre de l'Etude de Financement du Développement (EFDG) au Gabon. Cette



Etude avait déjà été réalisée. Les recommandations pour la feuille de route incluent une étude de la faisabilité de la BSG et des mesures spécifiques pour son implantation. Certaines de ces mesures se retrouvent dans les critères de l'Indicateur ODD 5c.1.

Ce diagnostic contribue à l'Objectif Spécifique 1 et 3, volet financement

Un diagnostic thématique de l'état des lieux de l'intégration de la prise en compte de l'EGAF dans l'économie verte, afin d'explorer les options d'aboutir à une transition de l'économie brune vers une économie à la fois verte et rose. Il contribue à l'objectif général de l'Etude.

Les annexes contiennent également une trousse à outils et de connaissances génériques de la BSG. Cette trousse est organisée en Fiches Techniques et Fiches de Connaissances.

Ces deux annexes, un des résultats stipulés dans les TDRs, forment ainsi un embryon de trousse à outils et fonds documentaire – incluant les références bibliographiques de l'Etude- qui sont à alimenter au fil de

l'élaboration et mise en œuvre de la Feuille de Route BSG dans le CFNI. Ces annexes s'inscrivent dans l'Objectif spécifique 5. La méthodologie de l'Etude prévoit leur appropriation dans le cadre d'un processus de formation continue. Les annexes contiennent également une trousse à outils et de connaissances génériques de la BSG. Cette trousse est organisée en Fiches Techniques et Fiches de Connaissances. Ces deux annexes, un des résultats stipulés dans les TDRs, forment ainsi un embryon de trousse à outils et fonds documentaire – incluant les références bibliographiques de l'Etude- qui sont à alimenter au fil de l'élaboration et mise en œuvre de la Feuille de Route BSG dans le CFNI. Ces annexes s'inscrivent dans l'Objectif spécifique 5. La méthodologie de l'Etude prévoit leur appropriation dans le cadre d'un processus de formation continue.

³ Références bibliographiques

Encadré 1: Indices de notation de l'égalité de genre et d'autonomisation des femmes au Gabon, moyennes nationales

Rapport du Développement Humain 2020, PNUD

Pays à développement humain élevé et classé 119ème selon l'Indice de Développement Humain (IDH), le Gabon se retrouve parmi le 4ème de 5 groupes de pays (en ordre descendant d'égalité) - là où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est bas, avec un écart absolu entre 7,5 et 10% : L'Indice de développement de Genre de 0,916 reflète ce rapport d'inégalité entre femmes et hommes. L'Indice de développement humain décomposé par genre, donne la mesure des écarts/inégalités suivantes : L'IDH des femmes étant de 0,670, alors que pour les hommes il est de 0,731. Les femmes ont

- une espérance de vie à la naissance supérieure aux hommes, (68,7 contre 64,4)
- une durée attendue de scolarisation de 12,6 années, durée moyenne de scolarisation de 7,8 années, - inférieure à celle des hommes (13,4 et 9,6)
- un revenu national brut estimé par habitant de 9,925 en dollars de 2017 (parité de pouvoir d'achat) contre 17,791 pour les hommes
- un taux de mortalité maternelle élevé de 252 décès pour 100,000 naissances vivantes
- un taux d'activité économique de 43,5% comparé aux hommes de 61,8% en moyenne
- un taux de représentation parlementaire de 17,9%

SIGI de l'OCDE, 2019 :Le score de 40.1 du Gabon (se basant sur les données de 2014) le place dans la catégorie de pays à discrimination élevée, comparé à d'autres de faible, de moyenne ou de discrimination très élevée.

Score élevé de 50.5 pour la discrimination dans le code de la famille ; 37.3 (moyen) pour l'atteinte à l'intégrité physique ; 45.5 (moyen) en matière d'accès aux ressources et revenus et 25.6 (moyen) en matière d'atteinte aux libertés civiles.

Le Rapport annuel Les Femmes, l'entreprise et le droit(Banque Mondiale 2022)

Le score du Gabon s'est amélioré entre 2020 (57,5) et 2022 (82,5%), principalement dû aux amendements au Code Civil éliminant certaines des discriminations d'ordre juridiques envers les femmes et la nouvelle Loi en vue d'éliminer les violences à l'égard des femmes. Sauf pour le score concernant la rémunération qui reste faible

Autres indicateurs du Système Statistique National (sources : sections dédiées suivantes)

Les femmes constituaient en 2010 ,61% des chômeurs (incluant chômeurs au sens du BIT et ceux et celles découragés.e.s),et 66% des chômeurs découragés.

2,7% de femmes (15,29% d'hommes) employéEs, secteur industriel en 2019.

34,95% des emplois des femmes sont des emplois vulnérables (27,61 % hommes)

66,2% des victimes de violences physiques et 92,6% et 92,4% des victimes de violences économiques et sexuelles sont des femmes

Le taux de prévalence du VIH/sida était de 5,8% chez les femmes (2,2% hommes).

01

PRINCIPAUX MESSAGES DU DIANOSTIC DE LA FAISABILITÉ DE LA BSG



01. Principaux messages du diagnostic de la faisabilité de la BSG

L'Etude de faisabilité de la BSG s'inscrit dans une perspective de transformation d'une économie brune vers une économie verte et vers une économie rose au Gabon.



1.1 Cinq Questions Stratégiques que posent l'Etude

La Note de Cadrage a décliné cinq questions stratégiques que suscitent les Termes de Référence de l'Etude. Cette section apporte des réponses succinctes, qui sont développées davantage dans les sections suivantes et dans les annexes.

1.1.1 Quel est l'état des lieux en matière de genre dans le contexte de l'économie brune gabonaise actuelle ?

En dépit des avancées surtout récentes sur le plan de l'élimination des discriminations de jure, inscrites

dans les textes juridiques et réglementaires, il y a de fortes disparités et inégalités de genre au niveau des populations, en examinant les indicateurs de moyenne nationales (Encadré 1).

En désagréant ces données davantage, les croisant avec d'autres sources d'inégalités et de discrimination de facto- ces inégalités et disparités-dites intersectionnelles- sont accentuées (milieu de résidence, revenus, statut matrimonial, âge, notamment). Ce constat est frappant en dépit des lacunes au niveau des statistiques de genre.

L'étendue de ces disparités interpelle à en prendre compte dans l'allocation des ressources budgétaires qui seraient plus en phase avec les politiques énoncées de réduire les inégalités, résorber les déficits et réduire les blocages en matière de développement durable.

Encadré 2: Quelques indicateurs des inégalités de genre, socio-spatiales au Gabon ; indiquant le besoin de données croisées par plusieurs variables

Les femmes rurales du quintile le plus pauvre a un taux d'alphabétisation de 61% comparé à celles les plus riches en milieu rural (80%) et en milieu urbain (94%).

En milieu urbain, le Taux Net de Scolarisation (TNS) au secondaire est de 6% parmi les garçons et de 2 % parmi les filles pauvres.

Les filles issues de familles les plus pauvres (le quintile de richesse le plus bas) ont le moins bénéficié des dépenses publiques en éducation.

61% des petits exploitants agricoles et qu'28% des employé.e.s agricoles étaient des femmes.

Grandes disparités dans le taux de couverture pour les services de santé maternelle entre centres urbains -93,9%- et les zones rurales (70,3%)

Fortes disparités se retrouvent entre quintiles de revenus (67% ayant accouché avec l'aide d'un professionnel dans le quintile le plus pauvre, comparé à 97% s'agissant du quintile le plus riche).

Sources : Banque Mondiale, Rapport d'Evaluation de la Pauvreté 2020 et Revue des Dépenses Publiques (2019).

1.1.2 Comment sont traitées les questions d'économie, genre et environnement sur les plans techniques, institutionnels et politiques au Gabon ?

Elles sont traitées plutôt en silos, compartimentées. L'économie fait abstraction des questions de genre, considérant qu'elles relèvent surtout du domaine social et du culturel, et ne considère pas les interactions entre ces domaines.

Les principaux documents de politiques axés sur la croissance de l'économie brune sont muets sur la question, d'autant plus que les principaux secteurs, ressources porteuses sont des filières très masculinisées. Les clivages sont genrés, témoin d'une division de travail structuré par des différences de genre.

L'agenda EGAF au Gabon est encore plutôt vu sous le prisme de la condition et de la promotion des femmes, évoluant vers une approche de droits des femmes et encore très peu en termes d'inégalités de genre à révéler et à réduire. Ceci en dépit de l'adoption de la terminologie EGAF, et bien qu'il y ait des signes clairs d'une volonté politique d'affronter les entraves à l'autonomisation économique des femmes.

L'agenda EGAF tend à ignorer les questions d'environnement, et d'analyser les rapports hommes-faunes sous ce prisme. Il est très peu présent et aussi par rapport aux autres pays de la sous-région, dans l'agenda de la gestion des risques, catastrophes et désastres. L'intégration des questions de genre dans les autres secteurs et thématiques économiques et sociales est très peu présente.

Les liens entre l'économie et l'environnement commencent à être pris en compte. Mais n'intègre quasiment pas les questions de genre. L'exigence de prendre en compte les impacts sur l'environnement prédomine dans les instruments de sauvegardes environnementales et sociales des projets d'infrastructures

publiques sous financements publics. Les questions de genre sont appréhendées sous la rubrique sociale et bien moins à part entière. Cependant, par le biais des exigences des politiques genre des Fonds Climat, les projets terrain- exemple de gestion communautaire forestière - qui commencent à se plier à ces orientations du financement climat et environnement.

1.1.3 Qui des deux agendas – économie verte ou économie rose- est priorisée actuellement et à plus d'avancées et quelles sont les implications stratégiques ? Y a-t-il des passerelles entre eux ?

L'économie verte est ainsi beaucoup plus en avance, structurée, consistante et connue que l'économie rose, qui est à peine connue, et ce aussi bien par les parties prenantes de l'EGAF que celles se penchant sur le rapport économie-environnement.

Dans ce contexte, les passerelles seraient alors plus à créer à partir de l'intégration plus systématique d'une approche genre de la budgétisation climat-bio-diversité. Et à partir d'une définition du rôle de la gestion des finances publiques (GFP) dans le financement climat /environnement et le financement de l'égalité de genre, dans le cadre élargi du CFNI :

Parallèlement, même si les flux de financement de l'économie brune-de surcroît très masculinisée- sont surtout privés, la gestion des finances publiques mobilise et consacre plus de ressources de et à l'environnement qu'à l'EGAF, qui est surtout vu, comme constaté, sous une approche de condition de la femme. Dans l'architecture administrative et budgétaire.

L'environnement est une fonction avec plusieurs missions et programmes du budget général

L'EGAF, dont le mandat est porté par le mécanisme national de la condition de la femme depuis des décennies, ne figure pas comme fonction, ni comme mission, ni même en tant que programme à part entière dans les allocations sectorielles des crédits budgétaires. Elle est assimilée à la Fonction Prévoyance Sociale, dans un programme regroupant la famille, les veuves et orphelins et la promotion de la femme et du genre. Les montants sont minimes et difficiles à tracer.

Si des actions EGAF sont éclatées dans d'autres rubriques, telle plus récemment la Fonction Ordre et Sécurité Publique, ce n'est pas – encore- explicité dans les missions justice et sécurité.

On commence à parler de fiscalité verte et de budgétisation climat/verte, mais pas de fiscalité sensible au genre ou de budgétisation sensible au genre, ou même de fiscalité verte/budgétisation verte/climat, sensible au genre. Le Document de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire 2022-2024, en fait qu'une mention, sans pour autant le développer autant que la budgétisation climat dans le cadre d'un CFNI qu'il adopte. C'est un retard à combler au vu de l'impulsion constatée au niveau de la volonté politique.



⁴ Le Ministère s'intitule Justice, Garde des de l'Homme et égalité de genres.

⁵ Ces réponses sont celles proposées dans le cadre des entretiens de la deuxième phase d'Etude diagnostic. Voir Livrable 2, Rapport diagnostic, Partie 3

1.1.4 Qui devraient être et seraient les porteurs de cette transition rose ou à la fois verte et rose ?

Au niveau politique : Il y a une volonté politique à renforcer l'EGAF et amorcer une transition rose. Il y a des initiatives qui peuvent catalyser la démarche. Mais elle n'est pas encore institutionnalisée dans les rouages administratifs et processus publics formels.

Les porteurs devraient être la Primature pour mieux orienter, piloter, coordonner et surveiller l'intégration de l'EGAF de manière transversale dans tous les secteurs et documents de politique, plans, stratégies en amont du budget. Cette recommandation émane également de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP), soucieuse de remonter en amont la prise en compte de l'EGAF, à laquelle aligner les politiques budgétaires et gestion des finances publiques : Il s'agit aussi de renforcer les questions de genre dans les mécanismes d'Évaluation environnementale ; sociale et de gouvernance (ESG) dans le financement public et privé des infrastructures

Le mécanisme national genre est présentement la Direction Générale en charge de la promotion de la femme et du genre ; et au vu de ses attributions incluant la coordination des parties prenantes associatives de l'EGAF. Elle a migré du Ministère des Affaires Sociales et des droits de la Femme vers le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des droits de l'homme et de l'égalité des genres.

La fonction protection de l'environnement devrait intégrer une démarche BSG, tenant compte à la fois des exigences et modalités de financement des Fonds Climat et les initiatives au niveau projet portées par les associations et appuyées par la coopération internationale. ;

Au niveau de la GFP : Les porteurs stratégiques sont au niveau du Ministère du Budget et des Comptes Publics, dont la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, consultée ont manifesté un intérêt à s'imprégner de la BSG et l'introduire au niveau de leurs missions, ainsi que le Ministère de l'Économie et de la Relance, co-auteurs de la DoCaMaB et pour piloter les réformes budgétaires sensibles au genre en

ag



02

DIANOSTIC PAR LA DÉMARCHE BSG



02. Diagnostic par la démarche BSG

Cette section est organisée selon les étapes de la BSG (dans un horizon pluriannuel) dans les politiques publiques, qui se doit d'abord d'appréhender la situation des inégalités de genre de manière transversale au niveau des populations à l'aune des obligations de conventions internationales ratifiées et les engagements internationaux de développement. Ensuite les efforts à déployer afin de combler les écarts et éliminer les discriminations tant de jure que de facto, se déclinent par le biais du cadrage politique, juridique et institutionnel dans les plans, programmes et mesures budgétaires et leur exécution, suivi et évaluation.

A partir du cadrage politique et juridique, l'outil d'évaluation utilisé s'appuie sur les critères intégrés dans la Cible 5c de l'Objectif de Développement Durable 5.

Cette cible organise les liens entre le cadre politique et juridique et la gestion des finances publiques qui traduit les instruments de ces cadres en des chaînes de résultats palpables et tangibles vers l'atteinte de l'EGAF et autres objectifs dans tout le cycle des politiques publiques : Ces points d'ancrage de la BSG à chacune des étapes sont transversaux dans tous les 17 ODD.

Encadré 3: Apprécier l'état des lieux du système du financement de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, la Cible de l'ODD 5c et de son indicateur 5c.1

ODD 5.c Adopter et renforcer des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et filles à tous les niveaux

5.c.1 Pourcentage de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

2.1 Etape Analyse de la Situation au niveau des populations

Au niveau du diagnostic genre de la situation, les données clés sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes ne sont pas réunies dans une seule publication statistique exhaustive, qui est régulière, récurrente, actualisée et accessible.

La faible capitalisation et utilisation des données EGAF interpelle quant à la priorisation d'un agenda EGAF fondée sur les faits dans le pilotage du développement.

Les lacunes dans les données pertinentes et préjudiciables à une compréhension genrée des thématiques des ODD sont au niveau

- Du travail des soins non rémunérés directs et indirects -travail domestique.
- Des indicateurs clés du marché du travail tels les écarts de salaires, les connaissances en matière de technologies d'information et de communication,
- Du genre et la pauvreté.
- Du harcèlement physique et sexuel,
- Vde l'accès aux actifs, y compris la terre et les ressources environnementales.
- De l'accès aux actifs, y compris la terre et les ressources environnementales.
- La pandémie COVID a exacerbé cette situation en matière de soins non rémunéré et en budget temps. Mais les études d'impacts au Gabon ont occulté les questions de genre.

Au niveau du diagnostic genre de la situation, les données clés sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes ne sont pas réunies dans une seule publication statistique exhaustive, qui est régulière, récurrente, actualisée et accessible.

La faible capitalisation et utilisation des données EGAF interpelle quant à la priorisation d'un agenda EGAF fondée sur les faits dans le pilotage du développement.

Les lacunes dans les données pertinentes et préjudiciables à une compréhension genrée des thématiques des ODD sont au niveau

- Du travail des soins non rémunérés directs et indirects -travail domestique.
- Des indicateurs clés du marché du travail tels les écarts de salaires, les connaissances en matière de technologies d'information et de communi-



tion,

- Du genre et la pauvreté.
- Du harcèlement physique et sexuel,
- Vde l'accès aux actifs, y compris la terre et les ressources environnementales.
- De l'accès aux actifs, y compris la terre et les ressources environnementales.

La pandémie COVID a exacerbé cette situation en matière de soins non rémunéré et en budget temps. Mais les études d'impacts au Gabon ont occulté les questions de genre.



2.2 Etape du Cadrage normatif

Le Gabon est signataire et a ratifié de nombreuses conventions liées à l'EGAF au niveau international et régional. Ces conventions ont impulsé et sont un cadre de suivi périodique des états des lieux avancés et recommandations. Elles ont permis d'introduire des mesures pour être plus conformes aux normes et standards, déclinées dans les politiques et plans. L'effort gouvernemental se situe dans la mise en adéquation de l'état des lieux -indicateurs d'effet et d'impacts- à ces normes et standards. Il y a autant une obligation de conduite et une obligation de résultats par le pilotage de l'action publique.

Cependant la participation et l'élaboration des rapports sont entravés par des difficultés de financement. Certains rapports n'ont pu être soumis ou avec un retard considérable, faute de moyens humains qualifiés et financiers. Par les Observations Finales de la CEDEF demande à augmenter sensiblement les allocations budgétaires destinées au mécanisme national genre.

2.3 Etapes du CADRAGE Politique et Juridique

L'Etude BSG s'inscrit dans le cadre de l'élaboration et l'application d'un CFNI, qui constitue un cadre pour le financement des Objectifs de Développement Durable. L'Etude est cadrée par et organisée par les différents ODD, notamment au niveau de l'analyse genre de la situation des populations, première étape du processus BSG. L'évaluation à cet égard a utilisé la Cible ODD 5c.1 ; qui utilise des critères précis harmonisés pour tous les pays.

2.3.1 Questions clés pour vérifier de l'état des lieux de la Budgétisation sensible au genre, selon l'Indicateur ODD 5c.1

La cible 5c de l'ODD 5 est consacrée à la démarche de la BSG qui est d'aligner la gestion des finances publiques sur les politiques publiques visant à atteindre l'EGAF, alors que l'alignement des budgets aux politiques publiques est aussi de manière générale, le fondement des réformes

budgétaires axées sur les résultats en cours.

Ces objectifs et cibles doivent avoir des stratégies déterminées au niveau national, dont les moyens de vérification sont des indicateurs et sous-indicateurs, qui sont parfois désagrégées par genre et autres variables. Aussi l'indicateur de la cible 5c est que des crédits budgétaires ont été affectés de sorte à atteindre le plus efficacement possible les résultats attendus des politiques publiques, réunis autour des cibles et indicateurs ODD.

2.3.2 Cadrage politique : 'Adopter et renforcer des politiques bien conçues

Une Déclaration de politique nationale de genre dans le sens de fournir des orientations et des directives concernant toutes les étapes de politiques publiques et ciblant les rôles et responsabilités des institutions clés a déjà été élaborée dans la foulée de l'élaboration de la Stratégie nationale de l'égalité et de l'équité de genre (SNEEG).

a) Cependant elle n'a pas été mise en exergue autant que les axes et objectifs de la stratégie qui en découle.

b) Elle n'est pas actualisée selon les instruments de politique et piliers de développement durable, de transformation économique, de transition vers une économie verte.

c) Bien que des montants indicatifs ont été estimés pour les axes de la SNEEG, il y a une lacune en matière de déclaration de politique de financement de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, afin de démarrer, de guider et de rendre plus contraignant une démarche BSG.

Il y a des stratégies et plans dédiés surtout à l'autonomisation des femmes et perçues comme couvrant les axes de politique thématiques et sectorielles en matière d'EGAF. La Stratégie nationale genre d'égalité et d'équité genre de 2009 (SNEEG) est non actualisée et il y a eu des plans subséquents (Plan décennal pour l'autonomisation de la femme gabonaise 2015-2025) ainsi que la Stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités femmes/hommes au Gabon en 2020 (Stratégie de promotion droits/ EGAF 2020).

⁶Précision apportée au cours de l'atelier de sensibilisation et de validation tenue le 29 juin 2022

⁷L'entretien semi-directif avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba a précisé que les consultant.e.s. appuyant l'élaboration de la Stratégie 2020 ont reçu tous ces instruments antérieurs, afin de pouvoir les capitaliser.[Entretien par Zoom 11.02.2022].

Le Plan décennal qui le suit ne semble pas être lié comme étant une mise à jour ou une mise en œuvre. Également la Stratégie de promotion droits/EGAF ne semble pas ancrée dans la SNEEG et dans le Plan Décennal : Les instruments EGAF, à la lecture de ces différents textes sont éclatés et fragmentés, sans continuité sur le plan instrumental au fil des années et au niveau du suivi institutionnel.

En outre, ces stratégies n'ont pas été développées selon les normes actuelles de développement de politiques et stratégies, se fondant sur des données factuelles et statistiques désagrégées (tout en relevant les lacunes à combler et intégrées à la stratégie) et par un processus largement participatif et inclusif : Une démarche qui permet d'analyser les causes, et à partir de ce diagnostic large et fouillé, de dégager et adopter des orientations et axes stratégiques, qui seraient par la suite traduits en objectifs de politique, moyen de mise en œuvre et assortis de moyens de vérification, afin de disposer de moyens de pilotage et de soutien vers les résultats.

Au stade actuel, elles ne sont pas explicitement intégrées dans le Plan Stratégique du Gabon Emergent (PSGE) et les Plans subséquents. Ces instruments EGAF ne sont pas évoqués comme étant complémentaires et de ce fait partie intégrante du PGSE.

Au niveau institutionnel, il y a un décalage entre le dispositif administratif et les rôles dévolus en matière d'EGAF, tout comme le positionnement institutionnel du mécanisme national genre. Ceci pénalise l'adoption de la BSG, tant au niveau politique avant budget ; qu'au niveau de la gestion des finances publiques pendant la phase budget et après-budget.

Il est à noter que la BSG avait déjà été envisagée dans le Plan Décennal au niveau de l'Objectif 5 Créer un environnement politique et institutionnel favorable à la mise en œuvre du Plan Décennal - (version finale 2:60) Y sont assortis 8 indicateurs de performance pertinents.

Il n'y a pas eu de suite à ce jour.

2.3.3 Cadrage Législatif : 'Adopter et renforcer Des dispositions législatives applicables.

Le processus de développer et d'adopter la loi relative aux violences faites aux femmes se rapproche d'une démarche telle qu'envisagée par la cible ODD 5c.

Il y a eu beaucoup d'efforts récents pour éliminer les discriminations de jure. Cela requiert à présent, une mise en application de ces textes et de s'assu-

rer dans le même sillage, que les discriminations de facto encore ancrées dans les pratiques et qui étaient jusqu'ici codifiées dans des textes de lois, soient affrontées. Les lois et amendements sont certes adoptées.

Mais les textes d'application ne suivent pas toujours : IL serait judicieux de les auditer ; afin de les repérer ; déceler et éliminer les raisons pourquoi.

Les mesures administratives d'intégrer l'approche genre dans les autres secteurs, politiques et plans ne sont pas suivis, car pas contraignants.

Aussi la Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre (DGPF) préconise d'adopter une loi relative à l'EGAF et plus spécifiquement à la BSG.

En effet, le cadre législatif et politique – de gouvernance en faveur de l'EGAF doit agir de pair, de façon harmonisée, se renforçant mutuellement tant en amont qu'en aval dans la mise en application par la BSG. Ils doivent couvrir tous les acteurs institutionnels du public, privé et associatif et leurs interactions.

2.3.4 Traduction de ces politiques EGAF: Evaluation selon les critères de l'Indicateur 5C.1 relatif aux allocations budgétaires EGAF

Les pays sont considérés avoir un système en réponse à trois critères. Il y a une notation progressive pour évaluer les pays ; selon qu'ils n'ont pas de système, s'approchent vers un système, ont un système pleinement en place. Ces critères, grappes de questions, se rapprochent à la démarche BSG. Il y a trois grands critères : 1 /la catégorisation des allocations budgétaires selon les stratégies visant l'EGAF ;2/ les instruments de gestion de finances publiques utilisées et 3/la transparence et redevabilité concernant ces allocations.

Critère 1 de l'ODD 5c.1 : Quelles sont les allocations budgétaires qui reflètent les Politiques publiques plans et programmes EGAF ?

Critère 1.1

Les pays sont considérés remplir le critère 1 s'ils ont au moins deux de ces 3 catégories d'allocations budgétaires :

1 Catégorie

Programmes et politiques ne ciblant que les femmes et les filles

a. (Exemple de programme de maternité sans risques)

2 Catégorie

Programmes et politiques ciblant à la fois les femmes ou les filles, les hommes

ou les garçons, dont l'objectif principal est l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes

a. (Exemple : programme de lutte contre les violences fondées sur le genre)

3 Catégorie

Programmes et politiques où l'égalité de genre n'est pas l'objectif principal, mais inclut des actions pour réduire les inégalités de genre

a. (Exemple programme d'auto-suffisance alimentaire ou programme de gestion forestière ou de transition énergétique)

Réponses :

A première vue, il y a surtout quelques mesures de catégorie 1 et non pas de catégorie 2 et 3. Celles de la catégorie 1, ne devraient pas perpétuer les inégalités et les stéréotypes fondés sur le genre, c'est-à-dire ; « Ne Pas Nuire » que seule une évaluation ex ante/analyse genre factuelle et désagrégée, permet de jauger. Afin d'évaluer si les programmes, politiques et allocations sont de ces catégories, il faudrait une évaluation genre. Pour la catégorisation 3, les actions pour réduire les inégalités de genre devraient être significatives (Voir Section suivante). Et dans la mesure où elles sont budgétisées et ensuite dé-

boursées, de catégoriser les allocations budgétaires idoines.

Cette catégorisation n'est pas ou peu connue ou couramment utilisée au Gabon ; sauf peut-être par quelques partenaires techniques et financiers. On n'a pu clairement identifier ces catégories même en procédant à un ciblage visant les structures et entités plus passibles d'avoir cette démarche.

Cette catégorisation n'est pas ou peu connue ou couramment utilisée au Gabon ; sauf peut-être par quelques partenaires techniques et financiers. On n'a pu clairement identifier ces catégories même en procédant à un ciblage visant les structures et enti-

tés plus passibles d'avoir cette démarche.

Réponses:

On ne dispose pas de données pour vérifier cela. On ne sait pas si les 33 mesures de la Stratégie des droits des femmes et l'égalité hommes-femmes ont été chiffrées à ce jour et budgétisées et si elles sont adéquates, ni par quelles démarches elles ont été priorisées (dans le sens de mesures de politiques bien conçues).

Critère 1.3:

Y a-t-il des procédures en place afin que ces ressources soient exécutées selon le budget voté ? Réponses : **NON**

2.3.4.2 Critère 2 de l'ODD 5c.1 : le système de Gestion des finances publiques promeut-il des objectifs liés au genre ou orientés vers l'EGAF ?

Le système de gestion des finances publiques utilise des outils suivants (au moins 3 pour un minimum) :

Critère 2.1 :

Circulaires, Lois qui orientent sur les allocations sensibles au genre : **NON** (mais proposé par la DGPFPG).

Critère 2.2 :

L'utilisation des données désagrégées par sexe et données factuelles afin d'informer les décisions budgétaires des politiques et programmes clés : **NON**, mais une lacune à combler selon la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DG-BFIP).

Critère 2.3

Une Evaluation genre ex ante du budget : **NON**

Critère 2.4 :

Un rapport genre énonçant et décrivant les objectifs liés à l'EGAF : **NON**

Critère 2.5 :

L'étiquetage du budget selon les objectifs EGAF : **NON**

préconisé par l'Etude de l'Evaluation du Financement du Développement (EFDG).

Critère 2.6 :

L'évaluation ex post du budget **NON**

Critère 2.7 :

L'audit indépendant du budget incluant les objectifs de l'EGAF **NON**.

2.3.4.3 Critère 3 de l'ODD 5C.1. : transparence des allocations (à satisfaire sur 2 ou 3 réponses au minimum)

Réponses

Critère 3.1 :

Les allocations en matière d'EGAF sont-elles rendues publiques à temps et accessibles à travers des publications officielles ? **NON**

Critère 3.2 :

Si publiées, ces données sont-elles accessibles et comment ? **NON**

Critère 3.3 :

Si accessibles, sont-elles fournies à temps – au regard du calendrier budgétaire ? **NON**

2.3.5 Critères minima de l'OCDE pour la catégorie des interventions EGAF qui sont considérés significatives.

Là où l'objectif principal n'est pas l'égalité de genre (Catégorie 3), mais où le traitement en vue de corriger des inégalités de genre est significatif,

1. Une analyse genre a été réalisée
2. Les résultats de l'analyse genre ont informé la conception du programme et l'intervention adopte une approche « NE PAS NUIRE » ET
3. Présence d'au moins un objectif explicite d'EGAF appuyé par au moins un indicateur sensible au genre et SMART

4. Les données et indicateurs sont désagrégées par sexe là où applicable

Engagement de suivre et rapporter sur les résultats EGAF dans la phase d'évaluation.

2.3.5.1 Quel est le classement du Gabon au regard de ces critères ?

* Un pays qui ne remplit aucun de ces critères n'est pas considéré ayant un système

* Un pays satisfaisant entre 1 et 2 critères est considéré en phase d'avoir un système

* Un pays satisfaisant tous les 3 critères est considéré comme ayant un système pleinement en place.

On peut considérer à la lumière de l'évaluation à ce jour, que le Gabon n'a pas à ce jour de système en place pour aligner la gestion des finances publiques au financement des politiques visant l'EGAF.

Cependant il serait possible dans le court et moyen terme d'approcher vers ce système qui permet au fait de baliser la feuille de route pour la BSG.



Encadré 4: Un exemple : Le Programme Indicatif Multi-Annuel 2021-2027 de l'Union Européenne sous le prisme de l'Indicateur 5c.1 et des critères minima de l'OCDE relatifs aux mesures significatives d'égalité de genre.

On peut constater que le Programme Indicatif Multi Annuel, 2021-2027 (PIM- UE-Gabon) a trois domaines prioritaires, chacun assorti d'objectifs spécifiques. Ce partenariat pays s'inscrit explicitement dans les ODD, relevés pour chaque domaine. L'ODD 5 n'est pas indiqué dans aucun domaine, alors que l'ODD 5 est mentionné hors domaine, avec des thématiques indiquées qui ne relèvent pas de l'ODD 5.

Ces trois domaines sont Domaine prioritaire 1 : Transition verte ; Domaine prioritaire 2 : Croissance durable et verte ; Domaine Prioritaire 3 : Gouvernance :

Aucun de ces trois domaines ont des objectifs spécifiques EGAF, bien que les questions de genre soient pertinentes. Néanmoins, sous le domaine prioritaire gouvernance, le genre est inscrit en tant que résultat attendu (RA 3.2.2) sous un des deux objectifs spécifiques : 'Les luttes contre les discriminations de genre et les droits économiques et politiques des femmes sont promus'. Une proposition d'Initiative Equipe Europe Gabon, nommée Économie Verte et création d'emplois durables adopte la démarche de considérer que l'approche genre est transversale au niveau des projets dans plusieurs thématiques. Et énonce que les projets qui sont issus de ce PIM « appuient les changements dans les politiques et les législations tels que : (i) sécuriser les droits de propriété des femmes, le foncier et le contrôle sur les ressources naturelles ; (ii) promouvoir l'accès pour les femmes aux services, financements, à l'éducation et technologies requis pour la gestion de l'eau, de l'énergie et la production agricole, les soins à la famille, la gestion du ménage et des entreprises commerciales. Les actions doivent de fait participer à leur autonomisation'.

Cependant, il n'y a pas d'objectifs spécifiques, ni de résultats attendus au niveau des 3 domaines du PIM et aucune contrainte apparente au niveau de ces projets de l'Initiative Europe Gabon.

Bien que le diagnostic anticipe que la création d'emplois formels verts peut constituer une menace potentielle pour les emplois informels des femmes ; aucune mesure d'atténuation et d'adopter la démarche de ne pas nuire ne semble être proposée.

Aussi, les orientations et enveloppes du PIM ne semblent pas à première vue constituer des mesures significatives de la Catégorie 3 ou encore suffisamment étoffées en matière de mesures structurantes de la Catégorie 2 de l'Indicateur 5c.1 (Voir suivante section 2.2.4

sur les critères de l'OCDE relatifs à ce que constituerait une mesure EGAF significative). Ces actions sont articulées surtout de la volonté de transformation, axée sur le Plan Vert - le Gabon étant considéré un champion de la transition verte au niveau régional et ayant accès à plusieurs sources de financement, y compris les pays émergents partenaires et les fonds liés au climat.

On ne peut envisager combler le fossé qui existe entre une vision de transition verte du Gabon et une vision de transition rose. Le partenariat s'aligne sur le PGSE 2022 et l'absence de prise en compte explicite quasi-inexistante de l'EGAF en tant que priorité nationale, pénalise sa prise en compte dans le PIM.

Le focus de l'UE est de renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile dans la gouvernance démocratique, paix et sécurité selon l'approche basée sur les droits humains, et elle vise à favoriser un espace de dialogue inclusif et d'accompagnement concernant les politiques sectorielles ciblées incluant le genre et l'environnement. Cependant le domaine gouvernance se penche moins sur la responsabilisation et les capacités des détenteurs d'obligation qu'est l'Etat Partie.



2.4 Diagnostic des flux de Financement EGAF, par l'outil de diagnostic Evaluation genre de l'Evaluation du Financement du CNFI

La Cible ODD 5c et l'indicateur 5c.1 ne se penchent pas sur les flux et montants de financement EGAF, mais sur les systèmes, processus et acteurs en place pour les analyser ; préparer, effectuer et suivre les résultats. L'Outil d'évaluation genre du financement du développement du CNFI permet de les estimer.

2.4.1 Les flux de Financement EGAF

Les flux de financement EGAF sont minimes, pas facilement obtenus et difficiles à tracer. Ils ne sont pas communiqués en temps utile ou même ex post, selon notre expérience. Ceci est le cas notamment de tracer à partir des propositions budgétaires, leur inscription dans les lois de finances et leur exécution budgétaire. On n'a pu obtenir ni consulter des rapports de performance.

- Ceci est le cas pour les différents types de flux de financement -public privé et national et international- Or les flux émanant du public international ne devraient pas poser problème a priori, au vu des principes et directives spécifiques en matière d'EGAF.

Ces consignes sont suivies en ce qu'il s'agit de l'étape avant budget, mais il est fait mention par les parties prenantes de granularité budgétaire pas assez fine pour repérer les allocations destinées à l'EGAF.

- Ceci prêche à la conclusion qu'il n'y a pas de mesures significatives susceptibles d'être repérées dans les axes d'objectifs et de produits, ni dans les indicateurs SMART.
- Il faut aussi souligner que simplement désagréger les indicateurs de réalisation des activités par sexe n'équivaut pas forcément à une prise en compte de l'EGAF.
- Et on ne peut savoir si les mesures ont respecté les normes d'assurance-qualité de préparation de projets sensibles au genre, sans examen de

chaque cas.

- En ce qui concerne le public national, Le Plan Gabon Egalité énonce les 33 mesures réparties entre 7 ministères et qui ont été budgétisées.
- Cependant on n'a pu à ce jour disposer de documents demandés, incluant le chiffrage du Plan et les allocations budgétaires idoines.



⁸Union Européenne (2021) Programme Indicatif Multi-Annuel Gabon 2021-2027 : Partenariat fondé sur la transition verte, ma croissance durable et les emplois verts et la gouvernance

⁹Voir Section 3.3.4



Tableau 1: Tableau récapitulatif des flux de financement destinés aux femmes/EGAF des parties prenantes repérées etciblées, utilisant une analyse genre de l’Evaluation du Financement du Développement au Gabon (EFDG) :

ENTITÉ	MONTANT	SOURCE	COMMENTAIRES
PUBLIC NATIONAL			
Primature Gabon Égalité.	Non disponible.	7 ministères, Budget Général + (Voir Privé national Fondation Sylvia Bongo Ondimba).	Plan d’Action mesures non chiffré Demande adressée à la DGBFiB.
DGPFG Ministère Affaires Sociales (a)	1) 40 millions FCFA 2022 en biens et services (DG-PFG) (a) 2) Loi de Finances 2021 : non ventilé par Direction générale par titre ; mais par programme et par titre, dont 200,000 ;000 FCFA, pour les biens et services :	Budget Général Bulletin Officiel Loi de Finances 2021.	Inscrit dans la Loi des Finances ; pas dépenses ordonnancées ? (d).

ENTITÉ	MONTANT	SOURCE	COMMENTAIRES
Conseil National Climat (CNC) (a)	Pas de ventilation genre des 3 subventions en cours de (USD)1,021,983.	Fonds Vert Climat (FVC)	Le FVC stipule l'évaluation genre des projets et plans d'action genre à l'échelle projet, incluant budget.
PUBLIC INTERNATIONAL			
Système des Nations Unies (b)	2021 Pour ODD 5 : 2,3 % du total Gouvernance : 2% Développement Inclusif : 11,9% Croissance diversifiée : 1 ;8% Durabilité environnementale : (0%)	Voir Note (b)	Le UNCT SWAP Gender Score Card n'a pas été actualisé pour 2020 et 2021
FAO	Pas possible de tracer la part du financement dédiée au genre, à moins de granuler le budget au niveau des activités.		La démarche genre s'appuie sur des diagnostics genre, mais pas traduits en objectifs, produits, activités et indicateurs sensibles au genre.
	Appui direct aux OSC (2020-2021) : Projets dédiés aux femmes : 17,5 millions FCFA et Jeunes :50 millions FCFA.		
Projet de Développement Agricole et Rural - PADR2 (a).	13,73 Mds FCFA dont 6,5 Mds FCFA décaissé : Dotations en EGAF non spécifiées Pas de granularité du budget en matière d'EGAF	Co- financement à 50% FIDA et 50% Gouvernement.	La prise en compte EGAF au niveau diagnostique pas traduite au niveau stratégie, composants et coûts
Projet d'appui au Programme Graine Phase 1	Total de 64.9076 Mds FCFA, dont décaissé : 510 864 251 FCFA. Des 3,5 Mds FCFA, dédié à l'EGAF prévu dans cette enveloppe globale, 150 millions FCFA décaissés.	Prêt AfDB 2019-2023, + gouvernement 11 Mds FCFA	

ENTITÉ	MONTANT	SOURCE	COMMENTAIRES
Union Européenne	Intégration transversale EGAF dans tous les domaines d'intervention (informations précises pas disponibles à ce stade).		Indicateurs EGAF dans les projets sectoriels ?
	Montant Total 2021 : 570,000 Euros 3 projets dédiés à l'EGAF Montant 875,000 Euros	Subventions directes OSC	Voir plus loin les informations sous la rubrique Privé national.
CRSC-AZOBE Institut Français, Centre de Ressources pour la société civile-AZOBE.	2 activités du Centre, (total 5983 euros)- 8 projets pas dédiés à l'EGAF.	Co-financement Délégation UE (650,000 euros) et Ambassade de France (150,000 euros)	Formation et Table Ronde Appel à Projets Renforcement Organisations Société Civile Gabon et Sao Tomé et Principe.
PRIVÉ NATIONAL			
Fondation Sylvia Bongo Ondimba	Montant global entre 2011 et 2019 de 20 Mds FCFA (Source EFDG) Rapport FSBO 2020 : Sur un montant total de 3 ;370,519,440 FCFA, et 2,700,862,251 des domaines 280,209, 474 FCFA sont dédiés au domaine Initiative pour les Femmes, soit 10% des dépenses par domaines et 8% de l'enveloppe total de dépenses.	Diverses sources privées et publiques et appui aux autres ONG.	Les sources et emplois de fonds ne sont pas ventilés et croisés. On ne sait aussi si les autres domaines d'intervention, jeunes ; solidarité et appui à la société civile ont des actions ciblant l'EGAF.
Centre National d'Appui aux Organisations des Femmes au Gabon –(CE-NAF).	21 millions FCFA Non décaissés.	Budget Public entre 2006 et 2016.	5 Réseaux micro finance, Droit démocratie-paix ;Agriculture-pisciculture-élevage-commercialisation ; Communication-éducation-formation des femmes ; Santé-environnement-bien-être social.

ENTITÉ	MONTANT	SOURCE	COMMENTAIRES
Brainforest	Pas de montants ventilés et dédiés, à partir de différents projets à caractère environnemental.	Diverses sources, dont la gouvernance stipule la prise en compte de l'EGAF – dont entre autres NORAD , coopération bilatérale ou FVC.	Hésitations à communiquer documents financiers.
Brainforest Consortium avec Réseau Femmes Lève-Toi (ReFleT et appui technique de ONG Agir ensemble pour les droits de l'homme (c).	Euros 300,000 («3 ans) Projet Renforcer le pouvoir d'agir pour les femmes – Projet Citoyennes Engagées.	Subvention Union Européenne.	Objectifs : Lutte contre les inégalités de genre et renforcer le pouvoir d'agir des femmes. Approche droits humains ciblant les plus laissées pour compte.
Association Arc en Ciel	Euros 300,000 Prise en charge des filles victime de traite, les mineurs en prison.	Subvention UE	
Sœurs congrégation de Marie.	Euros 275,000 Projet Autonomisation et création de revenus pour les plus vulnérables (femmes et jeunes filles).	Subvention UE	

Notes (a) entretiens : Voir Fiches de Collecte par Entité dans un fichier séparé contenant les annexes ;(b) <https://gabon.un.org/fr/sdgs>

(c) Pas repéré par le biais des entretiens, et recherche documentaire par la suite, afin d'actualiser et croiser les informations collectées par le biais des entretiens au cours de janvier à mars 2022).

2.4.2 Récapitulatif des principaux risques et défis liés à l'intégration de l'égalité des sexes dans la conception et la mise en œuvre d'un CFNI (INFF)

De manière générale, si on se penche sur l'état des lieux de la situation en matière de prise en compte EGAF, des signes de l'éclosion d'une économie rose ne sont pas très perceptibles. Il y a plusieurs défis et risques d'opter pour un scénario de continuer 'Business as Usual'.

Les défis qui interagissent sont que :

1) L'EGAF est perçue surtout en termes de condition féminine- autonomisation des femmes- et moins en termes d'inégalités femmes-hommes à tous les niveaux et sphères et par conséquent

2) L'EGAF est prise en compte surtout en tant que mesures et flux de financement spécifiquement dédiés aux femmes et aux filles et aux discriminations qu'elles subissent (Catégorie 1) plutôt que visant l'égalité de genre de manière transversale (Catégorie 2),

3) Comme dans beaucoup de pays, il est difficile d'identifier les mesures sectorielles et flux de financement y afférents, visant à atténuer les inégalités de genre (Catégorie 3)

4) Les tentatives de mobilisation de flux de financement publics se heurtent à une faible priorisation de ces questions quand les ressources budgétaires sont limitées et l'économie est priorisée.

5) Cette priorisation est le reflet d'un ancrage culturel – que la condition des femmes est culturelle et hors du champ économique qui prédomine dans la hiérarchisation des choix d'investissements et de ressources publiques

6) Les questions d'inégalité de genre sont faiblement investies de manière transversale par toutes les dimensions de flux- public, privé, domestiques et étrangers : Les flux privés privilégient l'économie brune qui sont des secteurs où les femmes sont peu impliquées et ils ne sont pas encore très perceptibles dans le passage vers l'économie verte

7) Les contraintes de capacités- compétences- connaissances techniques, thématiques et organisationnelles- sont un frein.

8) L'élargissement et le poids de la communauté porteuse de l'égalité de genre se heurtent à des problèmes d'économie politique et de politisation partisane autour de cet agenda.

Les risques sont:

1) La marginalisation continue de l'agenda de l'égalité de genre à la fois par la faible priorisation des enjeux ciblés par l'ODD 5, dédié à parvenir à l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes et aussi dans les autres ODD, là où des cibles et indicateurs sensibles au genre sont présents. Mais ce risque est encore plus élevé, là où ils sont peu présents- les ODD visant la transition vers une économie verte et sensible au changement climatique en même temps qu'affronter les risques liés au climat, l'érosion de la biodiversité et la pollution.

2) La question de l'égalité hommes-femmes risque d'être traitée en silos au détriment de sa transversalité, et engageant la responsabilité de toutes.



Message clé :

Le leadership de l'agenda EGAF par la Première Dame a été une force, qui offre une impulsion de haut niveau, après des décennies de marginalisation. Mais en même temps, cela rend l'EGAF tributaire du champ politique et d'un leadership personnel, en l'absence d'une institutionnalisation robuste et pérenne dans les processus politique et administratives au Gabon, Etat Partie des Conventions Internationales. Cette institutionnalisation à tous les niveaux et sphères serait à mener à travers la démarche BSG.

03

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'EGAF TENDANT VERS UNE « ÉCONOMIE ROSE » INTEGRANT LA DÉMARCHE BSG



03. Recommandations relatives à l'EGAF tendant vers une « économie rose » intégrant la démarche BSG

Cette partie consolide les recommandations existantes qui ouvrent la voie vers la BSG, sur la base de la revue documentaire et les entretiens ciblés. Elle formule des recommandations pour initier la BSG dans le cadre du CFNI.



3.1 Recommandations EGAF de la Banque Mondiale, à partir du Diagnostic Systématique Pays pour le Gabon, 2020

Le diagnostic systématique pays, du Groupe de la Banque Mondiale, s'appuyant sur des études analytiques telles les examens de dépenses publiques- intègre une analyse genre fondée sur des données désagrégées disponibles Le Rapport Intitulé 'Increasing Economic Diversification and Equalizing Opportunities to accelerate Poverty Reduction', propose 6 objectifs de politiques prioritaires pour le progrès au Gabon, dont 4 visant la transformation :

Un des 4 objectifs visant la transformation est 'Asseoir l'égalité de genre en tant que ressource clé pour le développement inclusif et une plus grande productivité'. L'EGAF est plutôt vu en tant que levier de la transition économique et sociale.

Un de deux autres objectifs structurant – préalable pour cette transformation- est la gestion fiscale robuste et de solides politiques macroéconomiques.

Mais il n'y a pas de mention de l'intégration de l'EGAF par le biais de la BSG dans ce domaine de politiques et de gestion des finances publiques.

Cependant, des objectifs stratégiques sont formulés afin de maximiser l'EGAF.

La théorie de changement énoncée est que favoriser l'accès des femmes à l'éducation-formation et à l'emploi rémunéré, participe à la création des ressources économiques qui sont susceptibles de rehausser la production et la productivité et de réduire la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Dans la même foulée, l'équité genre serait atteinte.

¹⁰ Traduction informelle 'Accroître la diversification économique et favoriser l'égalité l'opportunité à accélérer la réduction de la pauvreté'

Encadré 5: Les axes thématiques de l'EGAF en tant que levier prioritaire de transformation économique et sociale, selon le World Bank Group

- Réduire les contraintes de temps des femmes (dans l'économie de soins non rémunérés) par le biais de services de garde d'enfants, de congé parental et de l'accès aux services et aux marchés.
- Renforcer l'accès des femmes aux ressources économiques, leurs droits à la propriété et aux bénéfices liés à l'emploi, éliminer les lois discriminatoires ;
- Se servir de la technologie pour élargir l'accès aux services et à l'information
- Investir dans l'éducation et les compétences des femmes, notamment issues de familles pauvres
- Élargir l'accès à l'éducation tertiaire, surtout dans les familles et régions défavorisés, dans les filières STEM
- Élargir l'accès des femmes aux services de santé et combattre les grossesses précoces
- Amender le Code Civil pour mettre en application des lois qui protègent les femmes et éliminer les discriminations de jure; utiliser les politiques publiques afin de s'attaquer aux racines perpétuant les inégalités de genre y compris de facto et les normes qui les soutiennent.
- Soutenir une plus grande représentativité sociale, politique et économique des femmes afin que leurs voix se fassent entendre dans la société et dans le ménage.

¹¹ World Bank Group (2020) 'Systematic Country Diagnosis, Gabon, Increasing Economic Diversification and Equalizing Opportunities to accelerate Poverty Reduction' Traduction informelle à la page 29 . Le Groupe inclut l'International Development Association –(IDA), l'International Finance Corporation (IFC), c'est à dire la SFI, Société de Financement International et la Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA)

On peut constater que les thématiques relèvent de cibles et indicateurs à la fois de l'ODD 5 que des autres ODD. Les allocations budgétaires y associées renvoient aux fonctions, missions et programme, et devraient recourir à toutes les 3 catégories de dépenses de l'Indicateur ODD 5c.1

Ceci est une force, d'autant plus que la Banque Mondiale fait partie de la Task Force Gender Equality, de même que le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies.

Le rapport genre et économie décliné dans ce rapport ouvre la voie à une économie rose.

Mais elle reste en silos avec le rapport économie-environnement, car la dimension genre et environnement n'est pas incluse parmi les axes stratégiques prioritaires.

3.2 Une budgétisation rose 'en combinaison' avec une budgétisation verte : Evaluation des recommandations de l'EFDG

Dans ce livrable 3, on examine les recommandations spécifiques qui ont été formulées en matière d'EGAF. Un traitement plus élaboré est dans les annexes.

Pour rappel, l'EFDG formule des propositions qui s'inscrivent dans « la volonté d'accélérer le processus de réformes des finances publiques en l'alignant sur un cadre d'objectifs de développement durable qui le rend plus progressif, vert, sensible au genre et qui ne laisse personne de côté ». Pour ce faire, la recommandation est d'introduire la budgétisation verte, le « coding et tracking du climat pour soutenir le Gabon Vert et du développement durable en 'combinaison avec une approche de budgétisation « rose » pour soutenir les institutions et politiques liées au genre' (EFDG :21). Et ce, dans le cadre de nouvelles démarches et les outils de financement, planification, de budgétisation et de rendre-compte associés. D'autres recommandations de mesures intermédiaires à prendre dans le cadre de renforcer l'alignement entre le budget et les priorités nationales de développement sont les suivants :



Encadré 6: Les propositions de l'Evaluation du Financement du développement au Gabon pour l'EGAF/BSG

- L'étiquetage genre et/ou ODD en même temps que l'étiquetage du climat dans les budgets publics
- Renforcer le contrôle parlementaire et citoyen de ces dépenses étiquetées, moyennant la mise en place des certificats de conformité
- Créer un groupe de réflexion C sur la consolidation du rôle de la femme dans la gouvernance économique du pays.
- Renforcer les capacités de répondre aux normes financières, les sauvegardes environnementales et sociales et de genre du Fonds Vert Climat (FVC)
- Renforcer les capacités des ONG féminines pour faciliter davantage la captation des financements verts dédiés spécifiquement au genre
- Identifier des opportunités pour financer davantage les secteurs économiques verts et bleues, ainsi que les priorités sociales et du genre
- L'intégration des critères de durabilité, de genre et d'investissement vert dans les mandats et les contrats annuels de performance des organismes responsables de la mobilisation de l'investissement privé au Gabon, tels que l'ANPI, le HCI, etc.



L'EFDG est toutefois émaillée de propositions en direction de l'EGAF sans avoir évalué l'état des lieux, et sans s'être penchée sur le cadre politique et institutionnel dans lesquels elles doivent s'inscrire et être validées. A titre d'exemple, cette section de l'EFDG propose des 'mesures de discrimination positives'. Cependant elles doivent être justifiées et selon des directives émanant d'un cadre de gouvernance approprié qui n'existe pas à présent, et de surcroît, fournir des orientations pour coordonner les trois thématiques -vert ; rose, finances

Ces recommandations seront prises en compte dans la section suivante et en tenant compte de la batterie de questions dont les réponses sont livrées dans les sections précédentes.

3.2.1 L'état des lieux des réformes de la Gestion des Finances Publiques

On peut constater que le champ de la BSG est vu sous le prisme d'aligner par une budgétisation rose, la gestion des finances publiques sur les politiques et institutions liées au genre.

Or le diagnostic a relevé d'une part, les failles et manquements dans ces réponses politiques et institutionnelles à l'EGAF dans la phase avant budget, et d'autre part, dans les conditions préalables à effectuer un étiquetage de dépenses, au vu de l'état des lieux actuel de la gestion des finances publiques, dans la phase pendant budget et la phase après budget.

On constate une déperdition dans les flux de financement liés au genre ainsi que les flux d'information accessibles qui devraient y être associés, posant des problèmes de transmission lisse et transparente d'une étape des politiques publiques à d'autres plus

en aval. Ainsi, il y a des préalables dans la phase avant budget aussi bien que dans les normes et règles, structures et mécanismes institutionnels, les processus liés à la gestion du financement public, cadrés et organisés par la nouvelle loi Organique relative aux lois de finance et à l'exécution, son suivi et l'audit du budget- que relève par ailleurs l'EFDG.

L'EFDG propose d'autres porteurs de la BSG qui sont la société civile, notamment les associations des droits des femmes et se penchant sur la gouvernance démocratique, et le parlement. On ne peut catalyser, dynamiser, renforcer la participation des acteurs clés externes – le parlement et la société civile- sans parallèlement créer et renforcer ces structures, dispositifs, mécanismes, la gouvernance et les instruments de politique et de redevabilité. Il s'agit d'un processus de longue haleine inscrit dans la durée, qu'il convient de baliser et jalonner. On est loin au Gabon, il nous semble, d'avoir les capacités techniques et institutionnelles de faire adopter et gérer les certificats de conformité (qui existent dans certains pays ayant une expérience avérée développée progressivement en matière de BSG.

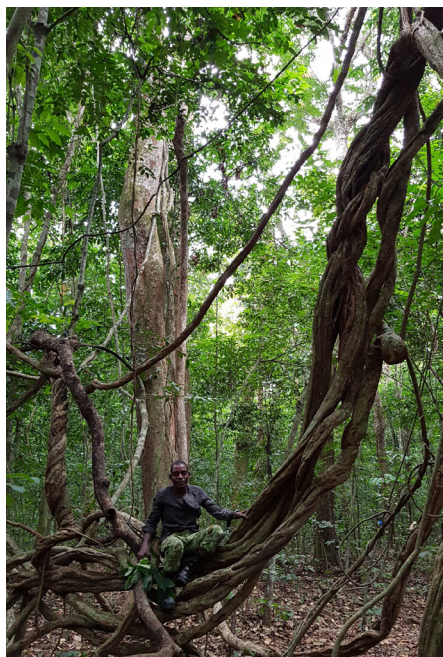
Cependant, en formulant cette proposition, l'EFDG pointe fort justement à un besoin de rendre l'écosystème plus contraignant, moyennant un environnement incitatif.

Les recommandations de l'Etude BSG abondent dans ce sens.

La section 2.3.3 de ce document donne la mesure du gap à combler en matière de budgétisation rose. Elle renseigne sur les axes stratégiques pour initier le financement de l'égalité et l'autonomisation des femmes, aussi bien en tant qu'objectif sociétal à part entière qu'en tant que levier pour atteindre d'autres objectifs de développement qui interagissent.

¹² Des textes d'application qui manquent aux lois ; faiblesse des budgets par rapport au poids accordé en tant que priorité stratégique et politique (même dans le cas de la transition verte) ; faiblesse des mesures d'accompagnement pour accompagner et motiver les réformes.

3.2.2 Budgétisation Verte et BUdgétisation Rose



Il convient de souligner encore une fois, que les financements climatiques et innovants dans le cadre de développement durable, sont considérés comme un levier stratégique pour renforcer le progrès vers tous les secteurs des ODD et aussi d'y introduire l'économie rose. Mais le genre est encore une fois vu que sous sa dimension de secteur à part ; et non à renforcer de manière significative dans les dimensions vert et climat du développement durable

Les mesures BSG proposées peuvent être classifiées en celles se focalisant uniquement sur l'EGAF en tant qu'objectif principal et celles touchant l'EGAF en tant qu'objectif secondaire à d'autres objectifs d'investissement et/ou de leurs financements, et aux objectifs de financement verts ou à verdir.

Il n'est pas clair si des actions séparées roses et verts sont envisagées avec des parties prenantes différentes et selon un processus différent ou bien il est question de 'gendériser' les mécanismes de sauvegarde environnementales et sociales et de gouvernance ou encore intégrer la dimension genre dans les secteurs économiques verts et bleus.

L'étiquetage sera-t-il combiné ou bien réalisé séparément ?

Cesontdesquestionsstratégiques sur lesquelles trancher et qui ne sont pas facilement résolues sans une appropriation préalable du genre, de la BSG, des enjeux et défis de la budgétisation climat et verte d'une part et en relation avec les avancées sur les plans conceptuels, politique, technique et institut

Il convient de souligner encore une fois, que les financements climatiques et innovants dans le

cadre de développement durable, sont considérés comme un levier stratégique pour renforcer le progrès vers tous les secteurs des ODD et aussi d'y introduire l'économie rose. Mais le genre est encore une fois vu que sous sa dimension de secteur à part ; et non à renforcer de manière significative dans les dimensions vert et climat du développement durable

Les mesures BSG proposées peuvent être classifiées en celles se focalisant uniquement sur l'EGAF en tant qu'objectif principal et celles touchant l'EGAF en tant qu'objectif secondaire à d'autres objectifs d'investissement et/ou de leurs financements, et aux objectifs de financement verts ou à verdir.

Il n'est pas clair si des actions séparées roses et verts sont envisagées avec des parties prenantes différentes et selon un processus différent ou bien il est question de 'gendériser' les mécanismes de sauvegarde environnementales et sociales et de gouvernance ou encore intégrer la dimension genre dans les secteurs économiques verts et bleus.

L'étiquetage sera-t-il combiné ou bien réalisé séparément ?

Cesontdesquestionsstratégiques sur lesquelles trancher et qui ne sont pas facilement résolues sans une appropriation préalable du genre, de la BSG, des enjeux et défis de la budgétisation climat et verte d'une part et en relation avec les avancées sur les plans conceptuels, politique, technique et institutionnelle d'autre part.

La section suivante des recommandations de cette Etude propose des pistes de réflexion et d'actions.

04

RECOMMANDATIONS POUR UNE FEUILLE DE ROUTE BSG



04. Recommandations pour une feuille de route BSG

L'Etude BSG s'inscrit dans la foulée de saisir les opportunités des réformes de gestion de finances publiques, pour la transformation vers économie verte comme déjà évoqué. Elle a utilisé deux démarches qui se chevauchent et se complètent ; le Guide de l'intégration du genre du CFNI et la démarche BSG.

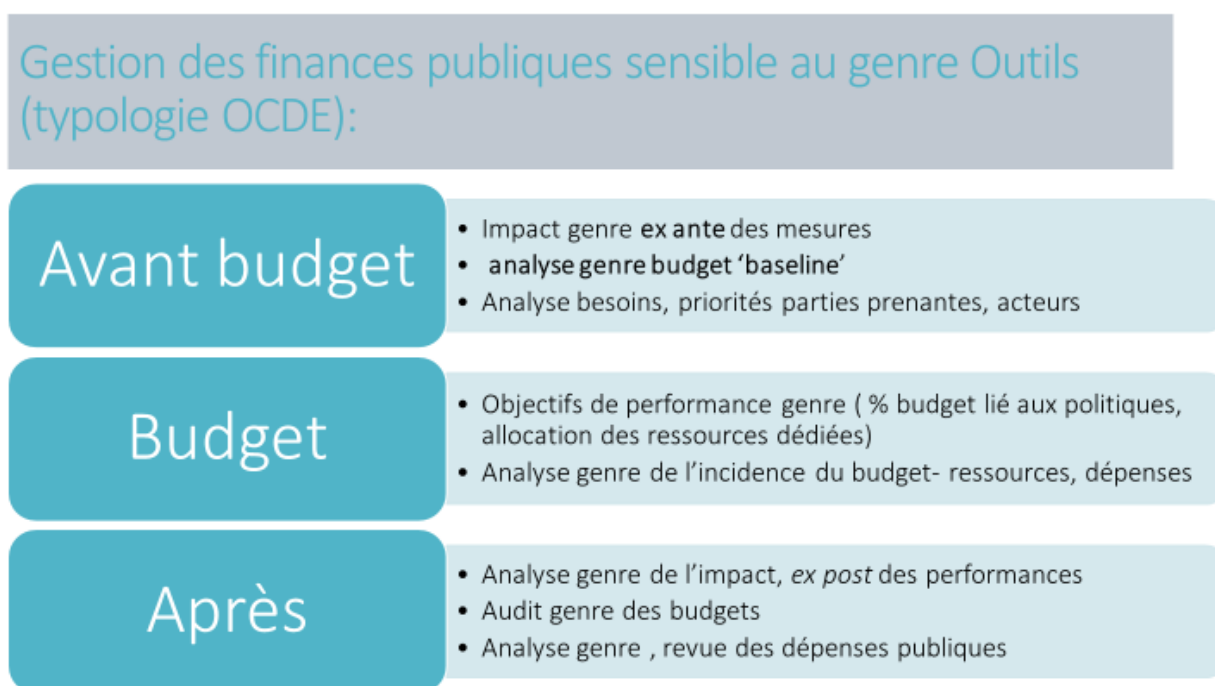
Les recommandations découlent de ce processus initié par une revue documentaire suivi d'une étape de consultations ciblées auprès des parties prenantes concernées par la transition verte et rose. Cette partie inclut les propositions formulées au cours des entretiens. Elle est structurée par les étapes de la BSG, comme l'ensemble de l'Etude.

4.1 Le financement de l'égalité de genre par les finances publiques

La démarche BSG reprend toutes les étapes de politiques publiques qui se retrouvent dans plusieurs cadres d'analyse et outils spécifiques d'évaluation de l'EGAF dans la gestion des finances publiques, dont.

4.1.1 Le système de classification des mesures BSG de l'OCDE

Graphique 1; Typologie de l'OCDE des outils de gestion de finances publiques sensible au genre.



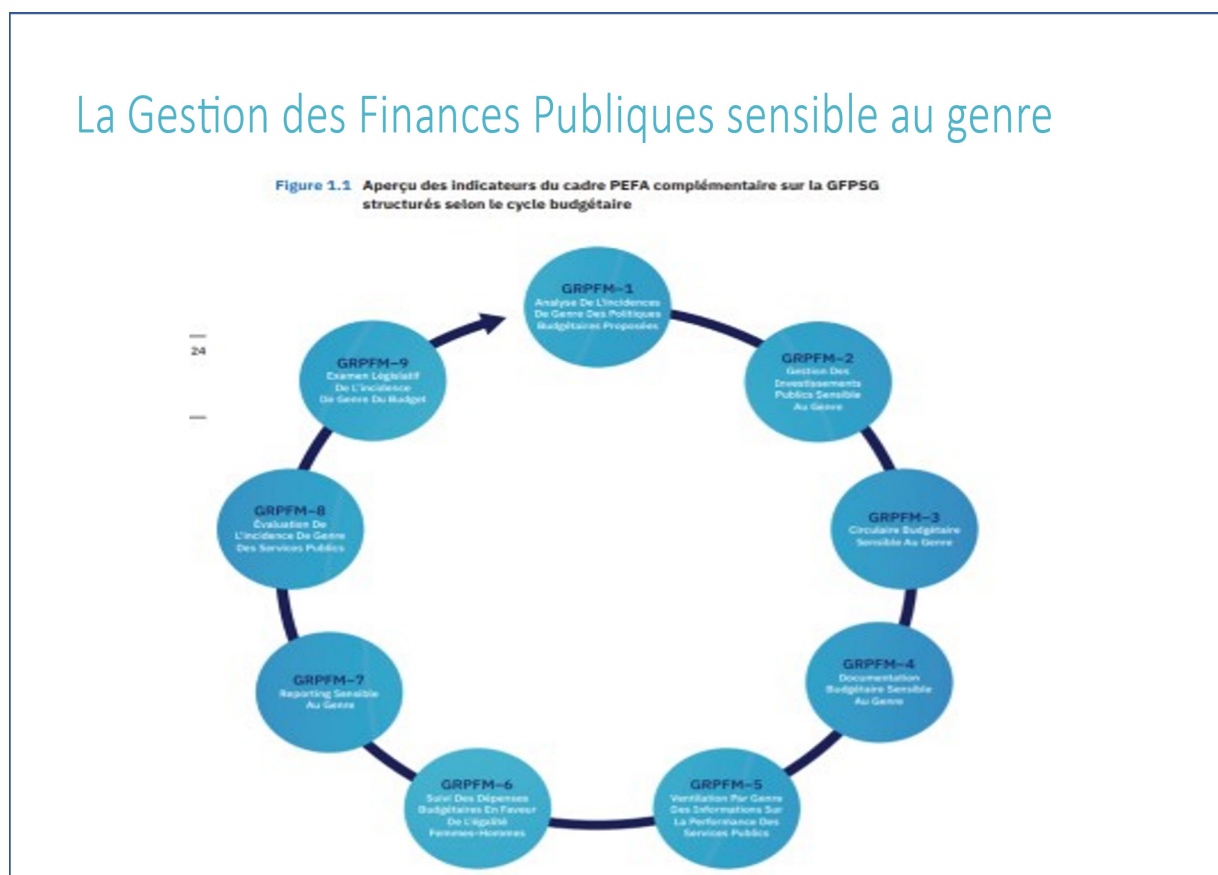
NALINI BURN

C'est une typologie des mesures BSG classifiées selon leur positionnement dans les trois étapes avant, durant et après budget. Il est à noter que la classification de l'aide au développement selon le marqueur de politique EGAF de l'OCDE, distingue les trois catégories de dépenses de l'Indicateur ODD 5c.1. ainsi qu'une autre catégorie où l'aide n'a pas été soumise à une évaluation genre donc potentiellement nuisible à l'EGAF.

4.1.2 Un module complémentaire du PEFA d'une Gestion des Finances Publiques sensible au genre

Ce module évalue/surveille l'état des lieux par le biais de 9 indicateurs structurés selon le cycle budgétaire -ses phases avant durant et après Budget (Voir Graphique 1 ci-après).

Graphique 2. Les 9 indicateurs du module genre complémentaire du PEFA.



Ces différents instruments témoignent de l'harmonisation et de la convergence des démarches autour de l'intégration de l'EGAF dans la gestion des finances publiques, et qui se trouve renforcée.

Les recommandations du volet intégration de l'EGAF dans la gestion des finances publiques au Gabon s'articulent autour des critères de l'Indicateur 5c.1. Elles permettent de disposer ainsi d'un cadre de suivi transparent ; normé et standardisé à l'échelle intergouvernementale et de recommandations pour une feuille de route susceptibles d'améliorer le positionnement du Gabon en tant que pays disposant d'un système permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes

Il est à considérer de viser dans le moyen à long terme d'adhérer au module complémentaire du PEFA en matière de Gestion des Finances Publiques Sensibles au Genre, en correspondance avec la Cible 5c. de l'ODD 5.

¹³ Cette catégorie peut rejoindre celui de l'étiquetage des flux de financement 'bruns' nuisibles

¹⁴ A noter que le PEFA élabore des modules complémentaires pour les marqueurs de politiques vertes en silos de ceux de politiques EGAF.



4.1.3 Cible 5c Politiques bien conçues : actualiser la politique nationale genre et adopter une déclaration de politique de son financement

Recommandation 1. Concevoir et adopter une Déclaration de Politique nationale de financement de l'égalité de genre et actualiser la Politique nationale genre. Cette démarche est nécessaire pour orienter, mettre en cohérence et harmoniser les différentes appréciations et perspectives de genre dans toutes les étapes des processus politiques publiques, et aussi privé/commercial et privé/associatifs ou à but non lucratif ainsi que les cadres de partenariat, à l'échelle nationale et territoriale.

C'est un préalable pour l'instauration d'une initiative BSG. Les démarches en matière d'EGAF évoluent et demandent un cadrage politique qui fixe les orientations, les principes directeurs adaptés au contexte et aspirations d'un pays. Comme déjà évoqué, il serait judicieux, voire incontournable, d'élaborer une politique publique nationale genre actualisée comme cadre référentiel, d'action et de redevabilité. Ce serait un moyen d'institutionnaliser une volonté politique déjà fortement exprimée.

4.1.4 Il y a deux aspects d'une politique nationale EGAF bien conçue.

Un aspect serait de définir sur le plan normatif et conceptuel ce que veut dire l'EGAF, le cadre normatif (conventions) et politique adopté (ODD) ; à quoi peut-on reconnaître si une mesure est sensible au genre et qu'un financement vise l'EGAF – exemples

- a. Obligation de vérifier s'il y a inégalités de genre,
- b. Utiliser une analyse genre intersectionnelle afin de ne laisser personne de côté (intersection des discriminations et interdépendance des droits). ; ou encore
- c. L'exigence de produire des connaissances et statistiques de genre, informées par ce cadre d'analyse de genre et
- d. L'obligation de conduite des politiques publiques pour aboutir aux résultats EGAF, et qui exige de rechercher les causes profondes des inégalités et discriminations mis en lumière et du fossé qui peut exister entre l'état des lieux

et les normes et standards à atteindre. Une politique fondée sur les faits.

Un autre aspect est la démarche participative et inclusive

pour l'élaboration de cette politique- espaces de dialogue multi acteurs et multi sectoriels et l'adoption de l'approche basée sur les droits humains.

Une déclaration de politique nationale genre actualisée peut fournir des orientations pour que chaque partie prenante développe leur propre politique genre afin de guider l'élaboration de leurs stratégies plans, budget, cadre de suivi et d'évaluation en y intégrant l'EGAF à chaque étape.

Ces deux aspects se conjuguent à travers un processus d'apprentissage axé sur des résultats de manière itérative : le renforcement progressif des capacités des parties prenantes serait incrusté dans la dynamique d'élaboration

de cette déclaration de politique nationale de financement de l'EGAF cadre et sa déclinaison par entité responsable, secteur, thématique.

Ce processus est certes prenant et ne peut être envisagé que par une stratégie de pilotage progressif, de séquençage, selon les critères et priorités que la politique nationale énoncerait et qui serait catalysé par la mise en œuvre d'une feuille de route pour démarrer la BSG.

exemple typologie des secteurs thématiques à prioriser tenant compte des inégalités interpellant et dommageables d'une part (application effective des lois déjà promulguées), leur caractère stratégique et porteur (exemple agriculture, sécurité alimentaire) et d'autre part les prédispositions à expérimenter la démarche – volonté, capacités existantes.

4.1.5 Quelques repères en termes de contenus pour actualiser la politique nationale genre.

La politique nationale genre actualisée pourrait s'aligner sur l'Agenda 2030 et les ODD ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Elle devrait cerner ce qu'on comprend par une 'économie rose', une vision genre du Gabon à concrétiser, une vision genre de l'économie, son rapport avec l'environnement et le social, afin de guider la priorisation des thématiques et les arbitrages intersectoriels (Voir les cibles de l'ODD 5.4, 5a et 5b, ODD 3 et 4 en lien avec la section 3.1 de ce Livrable portant sur les recommandations du Groupe de la Banque Mondiale).

Il serait judicieux d'avoir des orientations et de se prononcer quant aux inégalités socio-spatiales de genre, la priorité à accorder aux problématiques de genre, pauvreté, précarité face aux risques et désastres et quant à une approche territorialisée.

Elle devrait fournir des orientations quant à son inscription dans la préparation et mise en œuvre des politiques, stratégies et plans cadre au niveau national.

Ces orientations concernent les diagnostics et évaluations ex post et ex ante, fondées sur un résumé des inégalités de genre existantes de manière transversale et comment les résorber, incluant des lacunes à combler dans les statistiques et connaissances liées au genre, et comment les Observations générales issues des revues périodiques des conventions nationales et internationales sur l'EGAF devraient être traitées (Voir à titre d'exemple l'Encadré 2 dans la Section 3.1 plus haut portant sur les recommandations stratégiques de la Banque Mondiale en matière de maximiser l'EGAF)

Elle devrait fournir des orientations sur les missions de veille et de régulation des investissements privés du secteur public ainsi que le financement de l'EGAF et de la gestion des finances publiques sensible à l'EGAF. De manière concrète, elle devrait identifier les mesures à adopter parmi celles énumérées sous la rubrique Gestion des Finances Publiques de l'Indicateur 5c.1.

Et plus en amont cette politique devrait cibler l'étape de Cadrage macroéconomique et budgétaire, repérant les points d'ancrage genre dans le document

(DoCaMaB) – s'appuyant sur le module complémentaire du PEFA en matière d'EGAF ; notamment les Indicateurs 1 et 2 - et à travers un processus d'apprentissage et d'accompagnement continu axé sur les résultats. Il s'agit en fait d'intégrer l'EGAF dans les politiques budgétaires, dans les fonctions et les missions, en amont en non seulement en aval dans l'élaboration des projets de performance.

Le champ inclus dans l'EGAF -couvrant un ensemble d'ODD (ODD 5 et autres cibles et indicateurs ODD) -amène à réfléchir à ériger une mission interministérielle de l'Egalité de Genre, regroupant plusieurs programmes, incluant la DGPFPG en tant que programme séparé et d'autres programmes selon les axes stratégiques qu'une politique nationale genre aurait priorisé.

Cette démarche serait aussi progressive en pilotant s'appuyant sur les trois grands axes thématiques définis et des initiatives porteuses -ciblant les thématiques autour des 33 mesures- dont les violences à l'égard des femmes (ODD 5) ; l'emploi et protection sociale (ODD 8) et la thématique environnement ODD 5a et les directives EGAF des conventions et financement climat/biodiversité

Il s'agira de revoir la nomenclature budgétaire, encore une fois dans la foulée d'une double transition transformatrice verte et rose et ne laissant personne de côté.

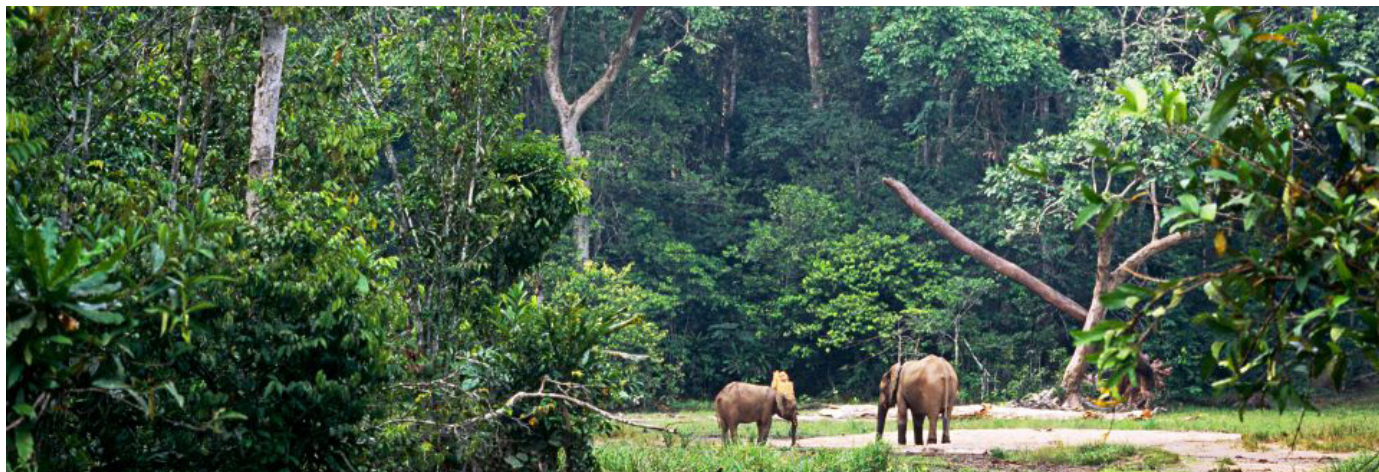
Cela permettrait d'étiqueter à plusieurs niveaux d'arborescence, par missions, programme, projets et actions/mesures

Cela amène la politique budgétaire d'adopter et de clarifier la classification des mesures de politiques et leur traduction budgétaire, permettant à terme l'étiquetage, le suivi des allocations et leur reporting et retour dans le pilotage des prochains cycles de planification glissante et de budgétisation.

Cette politique nationale genre actualisée devrait être un cadre de coordination, de mise en cohérence, de complémentarité et de dialogue, qui se pencherait sur l'architecture du mécanisme national genre afin de situer les rôles, les responsabilités et mandats, les attributions et ressources à mobiliser.

Les expériences glanées de la BSG est qu'elle est nourrie et dynamique par un triangle qui se renforce mutuellement, de volonté politique et administrative au niveau de l'exécutif, au niveau des parlementaires

¹⁵ Comme stipuler de « ne pas nuire » et un suivi rigoureux de conditions de sauvegarde environnementale sociale et de genre, interagissant et non en silos.



et au niveau d'une société civile active et informée (associatifs et milieux de la recherche et universitaire). C'est utile de garder cela en tête dans le processus d'élaboration et de conduite de la politique nationale genre sur le plan institutionnel et de la culture institutionnelle à promouvoir.

Dans cette même optique il serait judicieux que la politique nationale genre se place dans le paysage sous-régional, régional et international en tant qu'entités responsables des rapports intergouvernementaux et dans les réseaux thématiques et sectoriels associés en matière d'EGAF et plus particulièrement d'une double transition à la fois verte et rose. Les attributions de ces entités mieux définies, étoffées et renforcées devraient être le socle pour l'élaboration de leurs projets de budget sous plusieurs titres, et une source de mobilisation de fonds additionnels.

La responsabilité de revoir/actualiser cette politique nationale genre incomberait à la Primature en étroite collaboration avec la Direction générale de la Promotion de la Femme et l'égalité de Genre.

La Task Force de l'Égalité y est déjà ancrée.

Un Observatoire de veille des droits des femmes a été mis en place, logé à la Primature.

La politique nationale genre actualisée pourrait énoncer le rôle et mandat de ce dispositif, et comment il peut combler les lacunes en matière de prise en compte du genre dans le cycle de production statistique et de suivi de l'agenda de l'EGAF que la politique renferme.

La responsabilité de développer une Déclaration de politique de financement de l'EGAF dans le cadre du CFNI et du pôle gestion des finances publiques incomberait au Ministère.

La recommandation d'adopter une loi sur l'EGAF et la BSG a été formulée par la Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre.

Il serait effectivement judicieux d'avoir un environnement plus propice à l'intégration si peu perceptible actuellement, de l'Objectif EGAF, qui serait à la fois contraignant et motivant en renforçant les capacités techniques et institutionnelles.

Ce serait un instrument pour contrer le peu d'intérêt volontariste démontré à prendre à intégrer une perspective de genre dans les fonctions, missions et programmes ministérielles. A titre d'exemples les points focaux genre qui ne sont pas fonctionnels dans les Ministères.

L'Étude recommande que l'élaboration d'une éventuelle loi pourrait suivre l'adoption de la politique nationale genre actualisée- en tant que politique cadre, et qui fournirait les dispositions de cette loi dans les grandes lignes. A terme les lois organiques devraient aussi être visées dans la mouvance de transformation vert et rose.

La proposition de l'EFDG d'émettre des Certificats de Conformité des projets de budget en matière de genre, d'environnement, dépend de beaucoup de préalables ; notamment en termes de capacités et de dispositions juridiques et réglementaire. Si elle est envisageable, il faudrait énoncer les conditions préalables et les dates butoirs.

On peut adopter des pratiques adaptées à partir de tirer les leçons tirées à travers un benchmarking international et des visites d'études dans les pays les adoptant (Rwanda ; Ouganda) et en avance sur la BSG notamment au niveau des budgets sectoriels et l'implication du Ministère des Finances(Maroc).

4.1.6 Les dispositions législatives applicables

4.1.7 Critère 1.1 Les catégories des dépenses publiques

Comme déjà mentionné, cette catégorisation serait à entériner dans la politique nationale genre actualisée. Les crédits budgétaires pourraient ainsi faire l'objet d'étiquetage éventuel. On pourrait aussi procéder à adopter une catégorie « nuisible » car les biais liés à la non prise en compte du genre peuvent exacerber les inégalités. Il y a des pays- comme le Bangladesh qui catégorisent en termes de la prise en compte de programmes en termes de genre, pauvreté et environnement.

La catégorie 3 se réfère à la transversalité des questions de genre, là où c'est un objectif important (significatif) mais secondaire. Cet aspect mérite d'être souligné à plusieurs reprises. Il y a des critères d'examen des projets qui devraient être établis au stade de la conception, quelle que soit la catégorisation. C'est à ce stade de diagnostic (analyse genre des causes) et de solutions/stratégies EGAF à apporter qu'on peut proposer une configuration de mesures et leurs destinataires et allocations. Aussi c'est au niveau des plans sectoriels en amont, que l'analyse sectorielle genre doit contribuer à définir les stratégies EGAF à adopter, qui peuvent être une combinaison de plusieurs de ces catégories de mesures, et repris en aval dans les projets de performance associée aux propositions budgétaires, incluant des indicateurs sensibles au genre, selon ces catégories.

Encore une fois, la démarche d'évaluation des mesures en cours pourrait se limiter aux ministères et agences pilotes selon les trois axes thématiques avec l'apport des partenaires de développement respectifs.

4.1.8 Critères 1.2 et 1.3 Ressources adéquates et procédures d'exécution.

Encore une fois, c'est un aspect tributaire de la qualité de la conception du programme ou projet précité d'une part et dépendant d'autre part ; de la priorité accordée à protéger ces projets EGAF dans les arbitrages inter et intra sectoriels et dans la programmation budgétaire. Une initiative BSG au Gabon devrait se pencher sur l'intégration de la double transition vers une économie rose et verte dans la politique macroéconomique et budgétaire.

Les DoCaMaB pourraient inclure une rubrique spécifique dans ce sens et de manière transversale pour cadrer toute éventuelle déclinaison en aval, au niveau des missions.

Quelle est l'enveloppe par mission et par programme, tenant compte des lacunes et déficits à combler fondées sur les inégalités de genre et discriminations de fait envers les femmes et les filles ? (Voir aussi critères suivants associés)

L'indicateur 2 du PEFA du module Gestion des Finances Publiques Sensibles au Genre ; relatif aux investissements sensibles au genre est une référence quant aux besoins de financement, même si l'outil d'évaluation du Public Management (PIMA) n'intègre pas les questions de genre : Au niveau du budget cela devrait se décliner en critère par rapport à tous les titres de manière cohérente (pas de budget de moyens et service pour des investissements, pas de ressources humaines pour des programmes et mission.



¹⁶ Cela correspondrait à la catégorie « non ciblée » du marqueur de politique genre de l'OCDE.

4.1.9 Critère 2 de l'ODD 5c.1 : le système de Gestion des finances publiques promeut-il des objectifs liés au genre ou orientés vers l'EGAF ?

Le système de gestion des finances publiques utilise des outils suivants (au moins 3 pour un minimum) :

2.1. Circulaires, Lois qui orientent sur les allocations sensibles au genre. La Loi Organique relative à la loi de finances et de l'exécution du budget, ne fait aucune mention du genre.

Il serait utile de se pencher au séquençage des amendements à apporter, y compris relatif à la budgétisation climat.

De manière générale, une période d'expérimentation et de maturation de la BSG dans une phase pilote avec les réformes actuelles de la Loi Organique va instruire quant à la teneur d'un amendement éventuel.

Et ce après l'adoption d'une Déclaration de Politique Nationale de financement de l'égalité de Genre et déclinée pour une politique genre de la mission existante de gestion des finances publiques. Dans certains pays la BSG est instruite au niveau de la Constitution, dans d'autres au niveau des Lois Organiques. En amont d'une Circulaire annuelle (GFPSG Indicateur 3), les Orientations du DoCaMaB serait entretemps le levier à utiliser comme porte d'entrée stratégique, car il articule le lien entre politiques et budget, entre Primature et ministères chargés de la GFP.

Comme mentionné dans les annexes, ce document ne fait qu'une mention du terme genre dans le cadre du CFNI.



Le prochain pourrait bien mieux étoffer ce chantier et éclairer quant à sa portée.

Cette Circulaire pourrait inclure les critères ci-après, déclinant ainsi les rubriques pertinentes de la Politique Nationale Genre actualisée et reprises dans le DoCaMaB.

2.2 L'utilisation des données désagrégées par sexe et données factuelles afin d'informer les décisions budgétaires des politiques et programmes clés. (aussi GFPSG Indicateur 5)

La Politique Nationale de Financement de l'Égalité de Genre ainsi que les Circulaires devraient en faire mention et il serait judicieux que la directive concernant les données désagrégées soit appliquée dans les futurs DoCaMaB.

Les Projets et Rapports de Performance devraient être présentés utilisant des guides à définir et à respecter dans le processus d'élaboration des propositions de budgets par les ministères avec l'appui d'agents du Ministère de Finances.

4.1.10 L'évaluation genre ex ante du budget

La procédure d'évaluation ex ante de l'impact des politiques, plans, stratégies devraient être institutionnalisée, s'appuyant sur les examens ex-post des dépenses publiques. Les annexes fournissent déjà des éléments pour concrétiser cette démarche, surtout dans les thématiques emplois, protection sociale, éducation et santé.

On peut également se fonder sur les pratiques émanant des directives pour les investissements bruns, verdissant et verts concernant les sauvegardes et Evaluations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Les analyses genre sont faibles, superficielles et partielles dans beaucoup de cas. Et par ailleurs la démarche reste au niveau d'un investissement précis, par cas et non inscrite dans une aire spatiale, sectorielle et thématique plus large, à multiples facettes et implications.

Au niveau de l'évaluation ex ante du budget, ce serait anticiper les changements attendus, les risques et hypothèses en matière d'EGAF et internaliser les mesures d'atténuation.

Les évaluations genre des investissements et mesures vertes prises seraient un levier important rechercher les passerelles et pour arrimer les deux transitions.

¹⁷ La théorie de changement implicite dans toute demande de crédits budgétaires deviendrait explicite, car déclinant la chaîne des causes et de résultats anticipés, utilisant les outils d'analyse genre fondées sur les faits et données statistiques désagrégées à croisements multiples (résidence, genre, revenus etc.)

Les évaluations genre ex ante du budget seraient stipulées dans le DoCaMaB et dans la Circulaire portant sur la programmation multi-annuelle glissante et sa déclinaison dans la préparation du Projet de Loi de Finances annuelle (et ceci afin d'assurer que les projets de budgets soient alignés aux politiques publiques.

Dans la même foulée, le DoCaMaB serait sujet à une évaluation genre ex ante

Au niveau des programmes, l'analyse genre des budgets précédents serait le premier pas vers l'élaboration du budget actuel, l'identification des gaps à combler et les dynamiques, forces motrices à appuyer. Des fascicules comme le Projet de Performance, inclurait alors un résumé de cette analyse pour motiver la proposition annuelle.

Ce Projet de Performance devrait décliner les cibles et indicateurs sensibles au genre par catégorie de dépenses.

On pourrait démarrer cette pratique avec l'analyse des programmes et budgets des ministères pilotes des trois pôles thématiques de la BSG. Cet exercice amènerait à d'abord définir la politique genre sectorielle de financement de l'EGAF, la classification des dépenses en termes du critère 1.1 de l'ODD 5c.1 et l'utilisation des standards de l'OCDE concernant la prise en compte significative de l'EGAF.

4.1.11 Un Rapport genre énonçant et décrivant les objectifs liés à l'EGAF

Il serait à envisager d'introduire un Rapport Genre du budget à la suite de la Déclaration de politique nationale de financement de l'EGAF : Ce Rapport genre inclurait cette Déclaration et d'autres parties se baseraient sur ce rapport

de la faisabilité de la BSG pour établir une situation de référence pour marquer les jalons et piloter le changement vers les résultats.

Le premier rapport peut ainsi constituer le 'legacy', la mémoire institutionnelle marquant les jalons menant au premier Rapport du Budget, s'appuyant sur l'état des lieux et les mesures catalytiques qui ont permis l'éclosion d'une initiative BSG. Il marque le passage de budgétiser certaines mesures visant l'EGAF vers adopter une approche systémique et institutionnalisée de la Budgétisation Sensible au Genre. Ce Rapport peut consigner la politique genre de la mission des finances publiques, qui lancerait les diverses actions et mesures à prendre ; ainsi que celui d'autres ministères centraux responsables de la gouvernance de la mission EGAF.

De manière générale, cette tâche pourrait être la responsabilité de tous les secrétariats chargés du pilotage et soutien des politiques et transcrits dans les propositions budgétaires ; à commencer par les ministères pilotes. Cela désignerait les secrétariats, en tant que point focal EGAF de leurs ministères.

Un Rapport Genre du Budget peut à la fois cristalliser et fédérer autour du rôle législatif et de veille des parlementaires et le contrôle citoyen. Une appropriation nationale de la Politique Nationale Genre actualisée assortie d'un Déclaration de Politique nationale de financement de l'EGAF et la publication d'un Rapport Genre annuel est une institution, -un instrument- à développer, susciter et à mobiliser les synergies, en instaurant la transparence et la participation élargie de la GFP. Car il s'agirait du cœur de la BSG, celui de la traduction financière de normes, standards et politiques liées à l'EGAF.

(Voir Critère 3 suivant).

2.5 L'étiquetage du budget selon les objectifs EGAF. Plusieurs recommandations ont déjà été formulées en amont quant à l'étiquetage du budget et à quels niveaux. D'autres options seront à explorer dans la dernière partie des recommandations visant la transition verte et rose.

2.6 L'évaluation ex-post du budget : Cette partie de la Gestion des Finances publiques est très peu investie encore de manière générale. Par ailleurs, on ne dispose pas de Projets et Rapports de Performance sensibles au genre et qui devraient l'être d'après une Politique Nationale Genre, qui décline aussi l'arsenal juridique genre. (Voir critère 3 suivant)

2.7. L'audit indépendant du budget incluant les objectifs de l'EGAF : La même remarque s'impose et par rapport aux institutions suprême d'audit, qui ne sont pas matériellement impliquées dans la gestion des finances publiques au Gabon : De manière générale, un principe est que l'EGAF doit être explicitement incluse dans toutes les actions concernant cette partie des réformes ; et ce stipulée dans toute éventuelle Politique Nationale Genre.

4.1.12 Critère 3 de l'ODD 5c.1. : Transparence des allocations (2 sur 3 réponses au minimum)

Par rapport aux critères suivants, **Critère 3.1)**

Les allocations en matière d'égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes et des filles sont-elles rendues publiques à temps et accessibles à travers des publications officielles.

Critère 3.2)

Si publié, ces données sont-elles accessibles et comment ?

Critère 3.3)

Si accessibles, sont-elles fournies à temps – au regard du calendrier budgétaire ?

On peut constater que tous ces critères dépendent des critères précédents, et que d'autre part, les rapports, le suivi et l'évaluation parlementaire et citoyenne ne peuvent fonctionner sans les rendre publiques de manière sensée en aval de la préparation du Projet de Loi de Finances annuelles à temps, incluant les données budgétaires.

Les publications officielles devraient être accompagnées d'une stratégie de communication multi médias et favorisant les échanges et dialogues.

Aussi les propositions de l'EFDG concernant le contrôle parlementaire et citoyen sont tributaires de la mise en opération de ces pratiques de gouvernance et de redevabilité d'une part et des préalables précités et mesures d'accompagnement d'autre part – incluant le renforcement des capacités ciblées.

Aussi l'actualisation participative de la politique nationale genre et l'adoption d'une Déclaration de Financement de l'égalité de genre ; stipulant les acteurs et parties prenantes, ainsi que le renforcement des capacités quant aux instruments de préparation et de présentation budgétaires – Projets de Performance et Rapports de performance- le Rapport Genre du Budget seraient les préalables catalyseurs de la pratique de contrôle citoyen.



4.2 L'arrimage budgétisation Climat/verte et rose.

Une question stratégique récurrente s'impose à nouveau :

Est-il question de chantiers de transformation parallèles ou de chantiers combinés avec des passerelles à tisser entre ?

Au vu de l'état des lieux des chantiers respectifs, l'agenda de l'EGAF risque une marginalisation perpétuelle et de faible visibilité.

Il y a l'intérêt primordial accordé à la transition verte au Gabon - riche en ressources vertes et une volonté politique et institutionnelle verte affirmée- qui devient un enjeu économique autour duquel se noue des partenariats attirant des flux de financement de diverses sources.

La volonté politique récente affichée pour l'EGAF n'a pas de leviers aussi puissants pour concrétiser l'égalité de genre en se basant seulement sur la BSG dans les finances publiques et pour mobiliser le financement.

Or, le cadre CFNI offre des opportunités d'élargir et de mobiliser d'autres sources de financements EGAF, mais aussi des leviers politiques et institutionnelles y compris de l'EGAF à l'échelle mondiale, pour accéder pleinement et judicieusement à ces sources de financement.

Aussi, l'Etude propose un déroulement suivant de plusieurs axes : L'alignement aux ODD :

D'abord dans le cadre de l'alignement aux ODD, se focaliser sur la BSG (ODD, cible 5c) dédiée à la réalisation des cibles de l'ODD 5 et

d'autres ODD notamment ceux avec des cibles et indicateurs dédiés à l'EGAF -ODD relatifs à pauvreté, agriculture, faim, santé, éducation et emploi, protection sociale, inégalités, risques et désastres).

Arrimer les directives de l'EGAF dans les conventions de financement climat/biodiversité avec la cible ODD 5a couvre les ressources environnementales.

Il y a très peu d'indicateurs et de cibles genre dans les ODD relatifs à l'environnement et aux infrastructures en réseaux- eau, énergie, économie verte et bleue.

Il faudrait alors utiliser tous les leviers et points d'ancrage actuels, qui témoigne d'une mobilisation progressive pour faire adopter une approche sensible au genre de la transition verte et notamment de la budgétisation climat.

Ils sont les conditions de l'EGAF requises pour accéder aux fonds climat et fonds verts et de manière générale pour les investissements l'obligation d'évaluer ex ante, de planifier et de budgétiser, suivre et rapporter les mesures de Sauvegarde, environnementales, sociales et de genre.

Les propositions de l'EFDG concernant les capacités à renforcer et des mesures à prendre en ce sens sont très pertinentes. Elles sont à insérer dans un canevas et une perspective plus large

En partie pour pallier aux approches aveugles au genre des questions d'environnement qui se manifestent dans les ODD, il y a maintenant de nouvelles initiatives et l'évolution progressive des plus anciennes en vue d'y pallier.

Et ce dans le cadre des Conventions liées aux climats, biodiversité et désertification et les fonds qui y sont dédiés, qui deviennent plus exigeant en matière d'EGAF dans leur flux de financement. C'est une dynamique impulsée et soutenue par les organisations de droits de femmes au niveau externe et en interne, les Organes de ces conventions.

On voit déjà les réponses natio-

nales de cette Etude, et les défis en matière de capacités.

A ce stade, les efforts sont concentrés au niveau projet terrains et par les organisations de la société civile, en partie appuyés par l'aide publique au développement et les ONG internationales et les fonds et programmes spécialisés. Il serait judicieux de s'appuyer sur ces initiatives pour élargir le champ d'action et les ambitions.

La Direction Générale du Budget et des Finances Publiques a manifesté un intérêt à initier une action BSG autour des fonds CAFI, et par le Ministère chargé de l'environnement et l'Agence Nationale des Parcs Nationaux du Gabon.

Dans le sillage des efforts à renforcer l'EGAF dans l'Agenda Post 2020, notamment par le plaidoyer autour d'une cible dédiée, il y a tout un foisonnement d'exemples pays, d'instruments de travail analytique et conceptuel, de plaidoyer, de formation pour intégrer l'EGAF en lien aussi avec une approche genre intersectionnelle et basée sur les droits humains .

Finalement, il y a un cadre intégré pour adopter une démarche systé-

matique de l'intégration du genre dans les étapes et instruments de la budgétisation climat. Il serait judicieux d'explorer la faisabilité de l'adopter progressivement et de considérer comment les études déjà réalisées sous la rubrique transition verte pourraient s'inscrire dans cette démarche

Il y a des pays pilotes de ces actions et qui pourraient servir de cas d'école pour le Gabon

Ce cadre conceptuel du CABRI peut servir pour établir un diagnostic plus pointu et pour amorcer une réflexion stratégique quant à séparer l'économie/budget rose et l'économie/budget climat /vert ou bien de les combiner ; axé sur la thématique et au vu de l'état d'avancement et le degré d'adhésion à la transition verte ; et en même temps d'identifier des outils pertinents au contexte des finances publiques du Gabon.



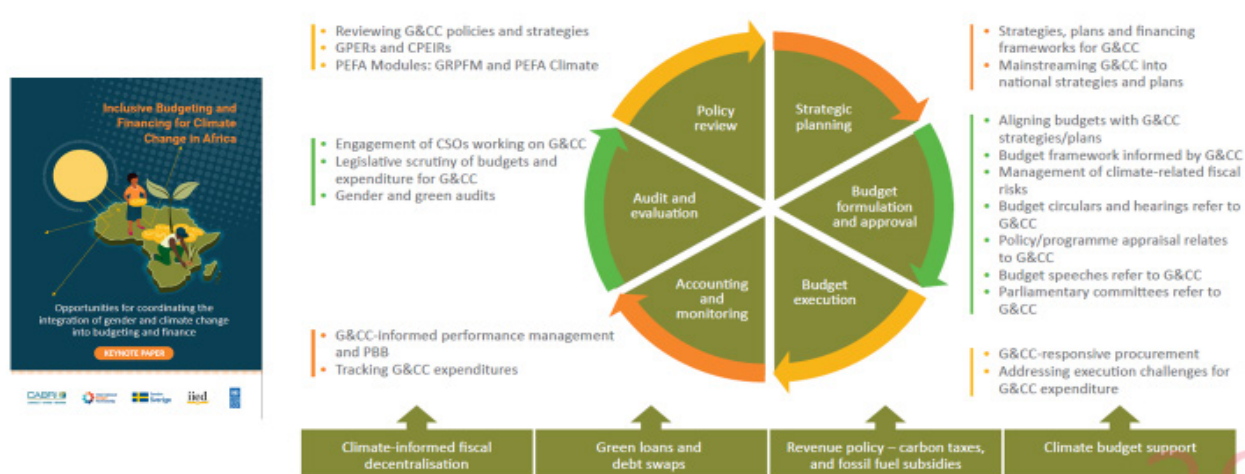
4.2.1 Le cadre de budgétisation climat sensible au genre dans le CYCLE BUDGETAIRE du CABRI

L'Étude a repéré un cadre d'analyse qui relève du choix stratégique d'arrimer la BSG au chantier de l'économie verte.

Graphique 3. La budgétisation climat sensible au genre dans le cycle budgétaire complet du Collaborative Budget Reform Initiative in Africa

2021 CABRI

Figure 2: GRCB across the full budget cycle



Source :

<https://www.cabri-sbo.org/uploads/files/Documents/Opportunities-for-coordinating-the-integration-of-gender-and-climate-change-into-budgeting-and-finance.pdf>

Le Collaborative African Budget Reform Initiative (CABRI) a développé un cadre d'intégration du financement climat et le financement de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes. Il a le mérite de capitaliser et faire converger les différents cadres d'analyse et instruments les plus actualisés.

Le Graphique 3 présente de manière schématique cette prise en compte dans le cycle budgétaire complet. Il se penche de manière plus détaillée sur chaque étape à commencer par :

La revue des politiques budgétaires ; la planification stratégique, la préparation et approbation du budget ; l'exécution budgétaire et comptable ; le suivi des performances ; l'audit et l'évaluation.

Les outils dans ces processus peuvent être utilisés à la fois pour le financement climat/biodiversité que pour l'égalité de genre soit en parallèle ou en créant des interfaces.

Les perspectives de réaliser cela tout en améliorant la gestion des finances publiques et poursuivre les réformes budgétaires sont à apprécier dans le cadre d'ateliers de formation pour informer et baliser la feuille de route pour la BSG dans le CFNI.

¹⁸ Certains de ces documents sont dans la bibliographie du Rapport Diagnostique

4.3 Recommandations pour articuler la BSG dans le cadre conceptuel du financement du développement au Gabon (EFDG- DFA)

A la lumière de cette étude diagnostic BSG, qui a utilisé le Guide Genre du CFNI pour évaluer l'EFDG déjà finalisé, il serait judicieux d'envisager de réviser de manière itérative le cadre d'analyse de cette Evaluation du financement du développement au Gabon et afin de le verser dans tout programme de mise en œuvre. Le cadre conceptuel de l'Etude BSG est celle de la démarche BSG qui schématise le processus et cycle des politiques publiques. Il y a lieu d'affiner les différents schémas De les mettre en relation pour la cartographie des flux de financement, appréhendés sous les 4 différents blocs composant le CFNI -gouvernance et coordination ; évaluation et diagnostic ; stratégies de financement, suivi examen, et aussi

- De trouver des passerelles pour harmoniser avec le cadre normatif et conceptuel des étapes de la BSG- appréhendés sous les différentes dimensions d'évaluation, de gouvernance, de politiques, de stratégies, de planification et de gestion de finances publiques ainsi que de suivi ; reporting, reddition des comptes et audit.
- D'inclure les institutions d'audit et de redevabilité -éléments incontournables de la gouvernance- qui ne semblent pas être représentées dans l'EFDG.
- Ces organes occupent des rôles et espaces différents dans la modélisation des flux de financement et pour le processus d'approbation du financement, du suivi, de veille et d'audit.
- Il serait aussi utile d'inclure de manière plus étoffée, les dispositifs de collecte et de production de données (Direction générale de la Statistique), pour marquer le besoin de flux d'informations accompagnant les flux de financement et de reddition des comptes.



05

CONCLUSIONS ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS



05. Conclusions et Résumé de Recommandations

5.1 Besoins exprimés à la suite de la présentation des résultats de l'Etude

Il est à noter que ces besoins et questionnements ont été exprimés par les participant.e.s aux ateliers de restitution de l'Etude sans qu'ils et elles aient pu examiner tous les documents produits.

Il y a besoin

1/ d'éclairages quant à la suffisance du budget de la Direction de la Promotion de la Femme et du Genre

2/d'éclairage quant aux Fonds des bailleurs dédiés aux Organisations de la Société Civile sans visibilité de résultats probants et disponibilité de d'indicateurs de mesures et de suivi

3/ d'un outil de cadrage pour apprécier et suivre les résultats du financement

4/ d'outil de traçabilité pour le financement de l'EGAF provenant de toutes les sources afin d'avoir une vue d'ensemble et démarche cohérence

5/ d'articuler la BSG avec l'approche basée sur les droits humain (ABDH)

6/ de clarifier la distinction entre priorités de développement et stratégies sectorielles d'une part et où situer la stratégie sectorielle dans les phases avant et après budget

7/de comprendre la distinction faite entre politique nationale genre et une stratégie de l'égalité de genre et des droits des femmes

8/ de clarifier s'il s'agit-il de nouveau programme de genre au regard du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE)?

9/ de comprendre comment intégrer la BSG dans le programme de la santé, dont certaines inscriptions dans les projets de performance et rapports de performance ont déjà une dimension genre?

10/ de clarifier le processus de suivi de la conformité au regard de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles (CEDEF)

Ces points soulevés confirment la justesse d'initier la BSG et ce partant des principales recommandations. Car elles s'inscrivent dans la démarche BSG de toutes les façons et dont les fiches techniques dans le document contenant les annexes apportent des éclairages

Ces besoins et questionnements ont été prises en compte dans l'élaboration finale des recommandations de la partie 6. Et ce ; notamment dans celle portant au suivi des flux de financements et la création de fonds spécifique dédié à l'EGAF, sur la base de normes et standards actuels.

5.2 Recommandations pour une feuille de Route BSG au Gabon.

Un objectif général d'instaurer la BSG au Gabon et la Feuille de Route y associée

Objectif général : Hisser le Gabon dans le paysage intergouvernemental en tant que pays phare relevant le double défi climat-biodiversité et égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, par visant à atteindre les cibles de l'ODD 5 en lien avec d'autres cibles et indicateurs ODD, les Conventions internationales et en utilisant les outils de redevabilité de financement de l'EGAF.

La démarche :

Adopter une démarche d'apprentissage progressive, itérative, inclusive axée sur les résultats qui est de piloter à partir des portes d'entrée déjà investies dans les trois axes thématiques prioritaires en vue de combler les lacunes et se mettre aux normes et aux standards internationaux

Recommandation 1/ Cadrage politique :

Actualiser la Politique nationale genre et y intégrer une Déclaration de politique de financement de l'égalité de genre dans le cadre du CNFI

1a/ Conformément à ce cadrage politique, élaborer progressivement (des politiques sectorielles- ou par mission- de l'EGAF, de sorte à revoir les stratégies sectorielles et leur traduction en plans et budgets axés sur les objectifs et les y intégrer.

Recommandation 2/

Dispositions législatives : Renforcer les dispositions législatives applicables par

2a/ élaborer les textes d'application des lois existantes (en lien avec les thématiques prioritaires) et utiliser la démarche BSG afin de les appliquer.

2b/ Suite à la phase d'expérimentation pilote de la mise en œuvre de la politique nationale genre actualisée, capitaliser les acquis dans a) une loi portant égalité de genre et autonomisation des femmes b) amender les textes législatifs existants notamment la Loi Organique relative à la Loi des finances et de son exécution.

Recommandation 3/ Gestion des Finances Publiques sensible au genre.

Adopter les trois critères de l'ODD 5c.1 relatifs à la gestion des finances publiques de sorte à atteindre le seuil d'un pays disposant d'un système de gestion publique permettant de suivre le financement de l'égalité de genre dans le court et moyen terme.

A noter que plusieurs de ces critères peuvent être satisfaits à partir des exercices selon la recommandation 1a, assurant ainsi leur cohérence et effectivité

3a/ Critère 1 :

Identifier, classifier et permettant d'étiqueter et de suivre les dépenses destinées à la politique et lois l'EGAF et ayant des ressources suffisantes et adéquates impactant l'EGAF, en commençant par les missions et programmes pilotes

3b/ Critère 2 :

Gestion des dépenses Publiques (GFP) : réaliser des évaluations genre ex ante des politiques, stratégies sectorielles et projets de budgets –(dans la foulée de l'élaboration des politiques genre sectorielles dans les missions/programmes pilotes)

3c/ Critère 2:(GFP)

Assurer que les documents d'orientation budgétaire -DoCaMaB et les Circulaires budgétaires relatives aux lois de finances annuelles instruisent quant aux critères BSG à intégrer et suivre.

3d/ Critère 2 (GFP):

Disposer de données factuelles, statistiques et budgétaires désagrégées par sexe et autres variables si pertinentes et possibles pour informer les décisions budgétaires (la démarche progressive permettrait le calcul de l'incidence des dépenses publiques -notamment éducation, santé, emploi, protection sociale où il y a déjà des acquis).

3e/ Critère 2 et 3

Elaborer un Rapport genre du budget (incluant dans le premier rapport, la Politique nationale de financement de l'égalité de genre et l'état d'avancement en matière du Critère 2). Le critère 3 serait rempli dans

la mesure qu'il soit publié en temps utile, durant la présentation du Projet de Loi de Finances annuel.

Recommandation 4 : thématiques et mesures prioritaires

La réalisation des ODD passe par une transition à la fois verte et rose- ce dernier en termes de l'EGAF.

Il est recommandé de se focaliser sur la BSG (ODD, cible 5c.1) avec trois grands axes thématiques

dédiée à la réalisation des cibles de l'ODD 5 spécifiquement dédiées à l'EGAF.

A d'autres ODD transversaux et qui ont des cibles et indicateurs dédiés à l'EGAF de manière significative -ODD relatifs à la pauvreté, la protection sociale, la santé, l'éducation et emploi - se penchant sur les inégalités, la gestion des risques et des désastres. (il serait judicieux de mobiliser les fonds d'adaptation climat et gestion des risques et des désastres)

Environnement en arrimant la cible ODD 5a concernant l'accès aux ressources environnementales, les directives EGAF des Conventions de financement climat/biodiversité

Au niveau de ces thèmes on peut démarrer la démarche BSG en choisissant des sous-thèmes déjà investies- dont les violences fondées sur le genre pour la première thématique, les axes thématiques de l'EGAF en tant que levier prioritaire de transformation économique et sociale identifiés par la Banque Mondiale pour la deuxième thématique et enfin un pôle thématique EGAF et environnement articulé autour des Fonds climat et biodiversité dont l'Initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale (CAFI).

Recommandation 5 : les mesures d'accompagnement.

5a/ Mettre en place Un fonds de financement EGAF accélérateur et fédérateur. Au vu de nombreuses lacunes, du retard accumulé dans la prise en compte consistante de l'EGAF et le volume de financement dérisoire dédié à l'EGAF et eu égard les ambitions, il serait judicieux d'instaurer **FONDS de FINANCEMENT DE L'EGALITE de GENRE et l'AUTONOMISATION DES FEMMES dans le cadre du CNFI** provenant de toutes les sources, visant à mettre en œuvre la Politique Nationale de financement de l'égalité de Genre :

le cadre CNFI offre des opportunités d'élargir et de mobiliser d'autres sources de financements EGAF et de concrétiser la volonté politique en faveur de

l'EGAF, notamment des fonds verts climat/biodiversité.

5b/ Un volet de ce Fonds permettrait de financer et de mettre en œuvre un Projet/action de lancement de la BSG fondée sur l'approche basée sur les droits humains, incluant les mesures d'accompagnement préalables :

Renforcement des capacités en mode de formation continue, d'apprentissage sur le tas et d'échanges par les pairs -incluant benchmarking et voyages d'études dans le cadre du lancement et ensuite, progressif, axé sur les résultats et autour des pôles thématiques s'articulant autour d'un socle générique et transversal et la mise à disposition des données statistiques et factuelles et pour étoffer ; pérenniser l'Observatoire de veille des droits des femmes.

5 c/ Un volet institutionnel relatif aux activités de gouvernance, coordination, collaboration institutionnelle entre les missions, qui viserait à déboucher sur une mission interministérielle EGAF, incluant l'Observatoire de veille des droits des femmes.

5d/ Un volet du Fonds de financement et de soutien aux organisations indépendantes de la société civile œuvrant dans le domaine EGAF et droits humains, sur la base d'appels à propositions et la redevabilité autour des résultats- indicateurs de mesures et cadre de suivi.



¹⁹ Les parties prenantes publiques ont formulé des préoccupations au cours de l'atelier de validation de l'Etude, quant aux flux de financement EGAF destinés aux ONG dont les résultats ne sont pas palpables et mesurables selon leurs perspectives.

5.3 Les étapes suivantes

Une institutionnalisation de la BSG au Gabon doit être adoptée par le biais de son apprentissage qui devrait piloter vers son appropriation progressive et selon une démarche itérative, tenant compte des spécificités du contexte. Les leçons apprises d'autres initiatives et expérimentations mettent en exergue la primauté d'une volonté politique forte qui se traduit par une incrustation dans les routines à la fois techniques et institutionnelles : Ce processus progressif a besoin d'un pilotage et séquençage judicieux et qui est participatif et inclusif. C'est par cette dynamique d'épanouissement des connaissances par les pairs/parties prenantes que doit être affinée et validée une feuille de route avec un chronogramme précis.

Aussi un préalable est de partager les résultats de l'étude et

de procéder à une initiation à la trousse à outils et valises de connaissances sous le prisme genre, du contexte gabonais et les points d'ancrage et parties prenantes à initier : Sur cette base il s'agira de finaliser les orientations stratégiques à partir des choix stratégiques proposés dans la présente étude.

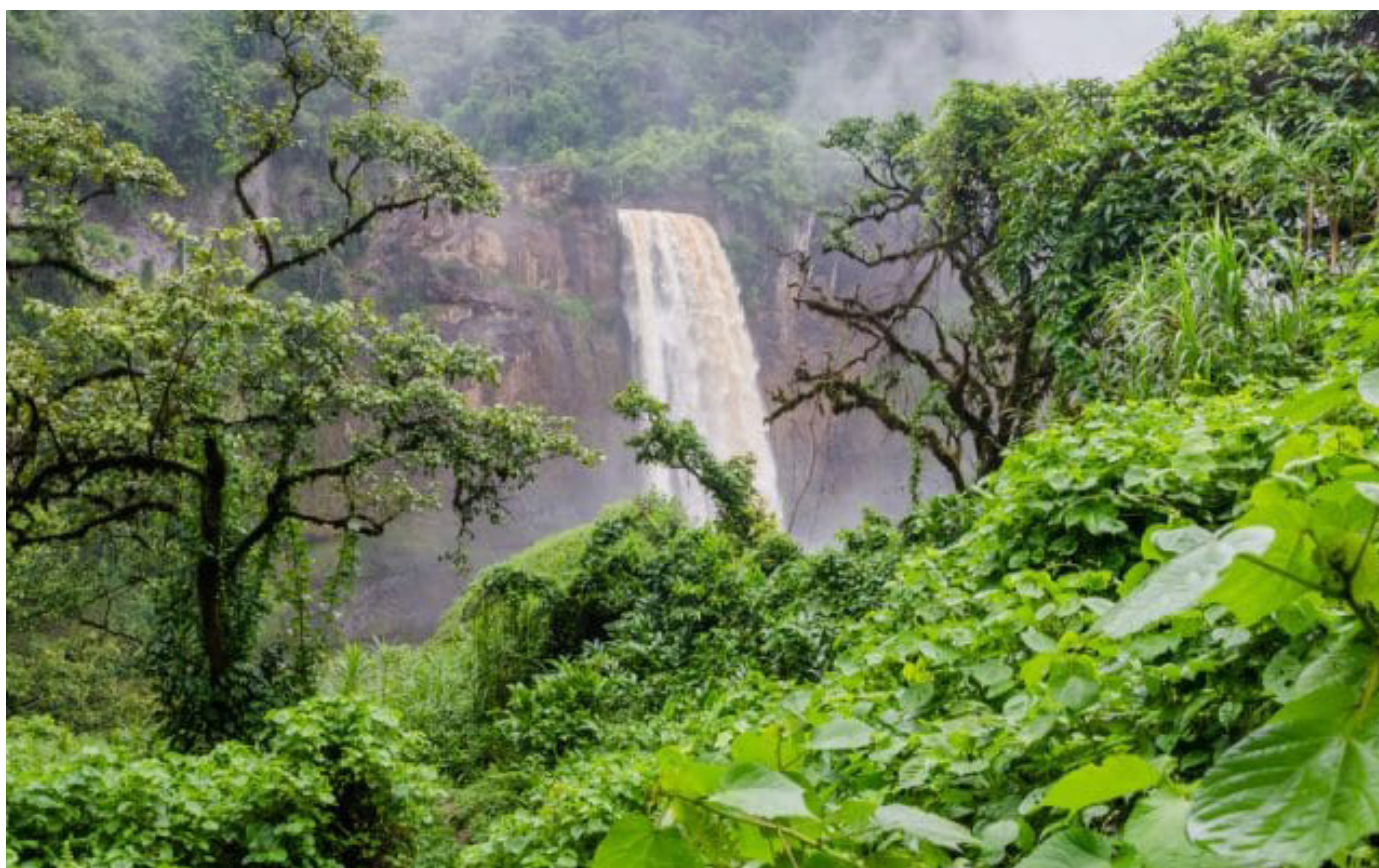
Il serait judicieux de s'appuyer sur les initiatives porteuses existantes pour développer et ancrer de manière pérenne, une démarche de budgétisation sensible au genre à la hauteur des aspirations exprimées au plus haut niveau de gouvernance du Gabon.

L'installation prévue d'un Bureau pays de l'ONU Femmes serait très judicieuse au vu de son mandat de coordination et de soutien à l'EGAF à l'échelle nationale et pour hisser le Gabon dans le paysage intergouvernemental en tant que pays phare promouvant le double défi climat-biodiversité et

égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.

La Feuille de Route serait validée dans le cadre de la conception participative par les parties prenantes du Projet de lancement de la BSG et esquissée dans le cadre d'ateliers de sensibilisation et de formation sur le Financement de l'Egalité de Genre et de l'Autonomisation des Femmes à travers une démarche de BSG systémique.

La Matrice ci-après reprend de manière succincte ces recommandations.



06

FEUILLE DE ROUTE



06. Feuille de route

Ces axes de mise en route de ces recommandations ne sont pas tous en séquences, et sont en parallèle et/ou interdépendants. La démarche est itérative et glissante.

Tableau 2: Feuille de Route de la BSG au Gabon

QUOI?	PAR QUI?	QUAND	COMMENTAIRES/ÉTAPES
RECOMMANDATION 5 LES MESURES PRÉALABLES, D'ACCOMPAGNEMENT ET TRANSVERSALES			
5a/Instaurer un fonds de financement EGAF dans le CFNI	Primature, Ministère Budget Comptes Publics, Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	Immédiat et pérenne (volet financement OSC)	C'est un fonds dédié EGAF catalyseur, accélérateur, et fédérateur. Afin de pallier au risque d'éparpillement, de difficulté de procéder à la coordination et la veille cohérente et à la transparence par rapport à l'EGAF : Il ne se substitue pas au financement EGAF au sein des entités publiques et privées par le biais leurs budgets et au regard de leurs missions : À déterminer la gouvernance du Fonds Il serait judicieux d'examiner les recommandations quant à la revue du DFA et le CFNI de cette Étude.
5b/Elaborer et mettre en œuvre un projet de lancement de la BSG	Toutes les parties prenantes avec leadership de la Primature et mécanismes nationaux genre/droits humains. Ministères/entités concernés par trois pôles thématiques : ODD 5; ODD 8 emploi /protection sociale.	Toutes les parties prenantes avec leadership de la Primature et mécanismes nationaux genre/droits humains. Ministères/entités concernés par trois pôles thématiques : ODD 5; ODD 8 emploi /protection sociale ; environnement/changement climatique.	La phase de lancement et expérimentation pilote de la BSG s'étalerait sur 2-3 ans. 1 an pour les mesures préalables (avec résultats probants quant à qualifier en tant que pays ayant un système pour suivre et rendre publiques les allocations EGAF Indicateur 5c.1) . 2 ans de plus pour expérimenter la préparation des Projets et Rapports de Performance et disposer d'un Premier Rapport genre du budget (année 2)

QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
5b/ Renforcement des capacités	Ministère centraux et ministères sectoriels pilotes, OSC des mécanismes nationaux genre/droits humains.	Immédiat et moyen terme, puis mode de formation continue/apprentissage.	<p>Les étapes</p> <p>1/.Constituer un pool d'expertise BSG interne (administration) et externe (réseaux d'expertise indépendants national et international- jumelage/ partenariats) et PTF (-Groupe thématique genre)</p> <p>2/.Formation Initiale : Partage/appropriation des documents de l'Etude. (ateliers de sensibilisation/formation en cascade d'un pool de formateurs/formatrices (La DGBFIP compte s'approprier cette documentation afin de décliner la démarche BSG à adopter pour le Gabon.)</p> <p>3/.Voyages d'études et constitution de partenariats autour de la BSG et pôles thématiques</p> <p>4/Affinement des outils. Valise pédagogique pour accompagner les Ministères pilotes et dans la foulée de la mise en œuvre des autres recommandations</p> <p>5/Envisager de créer une plateforme d'e-learning/mise en réseau de formation hybride /gestion de connaissance -(digitale et présenteielle).</p>

QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
<p>5b/ Données factuelles et statistiques désagrégées disponibles</p>	<p>Primature (Observatoire) Mécanisme national genre/droits humains ; incluant Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre . Direction Générale de la Statistique Primature (Observatoire) Mécanisme national genre/droits humains ; incluant Direction Générale de la Promotion de la Femme et du Genre . Direction Générale de la Statistique.</p>	<p>Immédiat et continu.</p>	<p>Envisager que la Direction Générale de la Statistique élabore sa politique genre pour y intégrer l'EGAF dans ses missions, instruments et produits (Recommandation 1a) Immédiat et dans le cadre du Projet de lancement : fournir les statistiques désagrégées disponibles pour accompagner la phase de formation initiale du Pool d'expertise et de formation en cascade des entités pilotes Viser de combler les lacunes dans les données pertinents pour les cibles de l'ODD 5 Viser la production annuelle des Statistiques de Genre (an 2 du Projet) sur la base des autres axes de recommandations de cette Étude.</p>

QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
5c/Volet Institutionnel : Architecture institutionnelle de prise en compte de l'EGAF fondée sur une approche basée sur les droits humains fonctionnelle.	Primature et définition constitution, mécanisme national EGAF/droits humains ; Impulsion du mécanisme Gabon Égalité	Immédiat	(En lien avec Recommandation 1 et 2) Important pour piloter dans le cadre du Projet de Lancement Définir le mécanisme national genre/droits humains ; incluant les OSC et fondations œuvrant dans ce domaine Inclure les Ministères sectoriels/entités pilotes du Projet de Lancement BSG S'appuyer sur le leadership de la Première Dame pour fédérer autour du mécanisme EGAF/droits humains.
5d/ Volet de financement et de soutien aux organisations indépendantes de la société civile.		Moyen et long terme.	Le financement dédié aux avocats de l'EGAF est très limité, sporadique aussi à l'échelle mondiale et constitue un des défis pour faire avancer l'agenda. Les préoccupations quant à la transparence des fonds et d'autres questions de politique économique -niveau de confiance entre l'administration, le pouvoir politique et les OSC plaide pour un fonds géré dans les normes de financement EGAF Etapes : benchmarking et envisager une action pionnière et phare de financement dans le cadre du CFNI et l'articulation transition rose et verte. Le rôle de veille et de contrôle citoyen des politiques et finances publiques en matière EGAF/droits humains est tributaire du renforcement des capacités et moyens des OSC et de leur indépendance

QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
RECOMMANDATION 1 : CADRAGE POLITIQUE (CIBLE OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD 5C))			
<p>Actualiser la Politique nationale genre et y intégrer une Déclaration de politique de financement de l'égalité de genre dans le cadre du CNFI.</p>	<p>Primature ; Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des droits humains et de l'égalité de genre mécanisme national genre/droits ; Ministère du Budget et Comptes Publics ; Gabon Égalité.</p>	<p>Dans le cadre du Projet de Lancement de la BSG.</p>	<p>Déclaration de Politique Financement de l'Égalité de genre –(transversale pour toutes les entités)</p> <p>Étapes</p> <p>1/S'appuyer sur le leadership de la Première Dame pour le plaidoyer politique pour impulser la Déclaration de Financement</p> <p>3/Sur la base des mesures préalables/ étapes d'appropriation du contenu de l'Étude, de renforcement des capacités, élaborer la Déclaration ; s'appuyant sur l'Indicateur ODD 5c.1 ; visant à déployer le module complémentaire du PEFA et le cadre du CABRI concernant la budgétisation climat sensible au genre.</p> <p>3/La Mission Gestion des Finances Publiques élabore une politique sectorielle genre, déclinant ainsi cette Déclaration.</p> <p>Actualiser la Politique Nationale Genre.</p> <p>Étapes</p> <p>Constituer des comités de travail sur les axes de la Politique</p> <p>Délimiter le champ : Identifier les lacunes dans les connaissances et données en vue d'actualiser la politique tenant compte du contenu et recommandations de l'étude. Revue des différentes stratégies et plans existants et les mettre en cohérence</p>

QUOI?	PAR QUI?	QUAND	COMMENTAIRES/ÉTAPES
			<p>Actualiser en fonction de l'objectif assigné à la BSG en tant que levier pour la réalisation de l'EGAF fondée sur une approche de droits humains (en lien avec la Déclaration de politique de financement de l'EGAF).</p> <p>A noter qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que cette Politique soit actualisée pour mettre en œuvre les autres recommandations. Elle peut être un résultat stratégique du Projet de Lancement (les composants étant interdépendants)</p>
<p>1a Les entités pilote disposent de politiques sectorielles de l'EGAF et de son financement.</p>	<p>Les ministères et notamment les directions centraux et sectoriels pilotes.</p>	<p>Dans le cadre du Projet de Lancement BSG.</p>	<p>Progressivement ; suite aux ateliers de renforcement de capacités dédiés à ces résultats et suite à la Déclaration de Politique de Financement de l'EGAF et la revue des actions genre déjà enclenchées.</p> <p>Les politiques sectorielles genre énoncent comment les entités vont intégrer la BSG et fournissent des orientations à l'intention des acteurs de leurs secteurs – au niveau institutionnel et le cycle de programmes.</p>

QUOI?	PAR QUI?	QUAND	COMMENTAIRES/ÉTAPES
RECOMMANDATION 2. DISPOSITIONS LÉGISLATIVES APPLICABLES POUR L'EGAF			
<p>2a Elaborer les textes d'application des lois existantes et utiliser la démarche BSG afin de les appliquer.</p>	<p>Le Ministère de la Justice; Garde des Sceaux, chargé des droits humains et de l'égalité de genre et pôle thématique ODD 5.</p>	<p>Dans le cadre du Projet de Lancement BSG.</p>	<p>Proposition d'adopter la/les cibles concernant les Violences fondées sur le genre, les actions déjà menées, en tant que cas d'école et modèle à adopter pour décliner la démarche BSG et conformément à la Cible ODD 5c. Étapes. La déclinaison se ferait dans la foulée de la mise en œuvre des autres recommandations ; qui se complètent.</p>
<p>2b Capitaliser les acquis dans 1) une loi portant égalité de genre et autonomisation des femmes 2) amender les textes législatifs existants notamment la Loi Organique relative à la Loi des finances et de son exécution.</p>	<p>Le Ministère de la Justice; Garde des Sceaux, chargé des droits humains et de l'égalité de genre, Ministère du Budget et des Comptes Publics.</p>	<p>Suite au Projet de Lancement et dans le cadre de la généralisation des mesures BSG.</p>	<p>Les résultats de la Recommandation 1 fournirait les dispositions pour cette loi qui serait plus contraignante et bénéficiant d'une maturation progressive pour l'adhésion ; l'applicabilité les moyens de mise en œuvre 2b.1 La recommandation 3 portant sur les lois de finances annuels et pluriannuels intégrant la BSG pourrait éventuellement dans le moyen à long terme à amender la Loi Organique relative à la Loi des finances et de son exécution.</p>

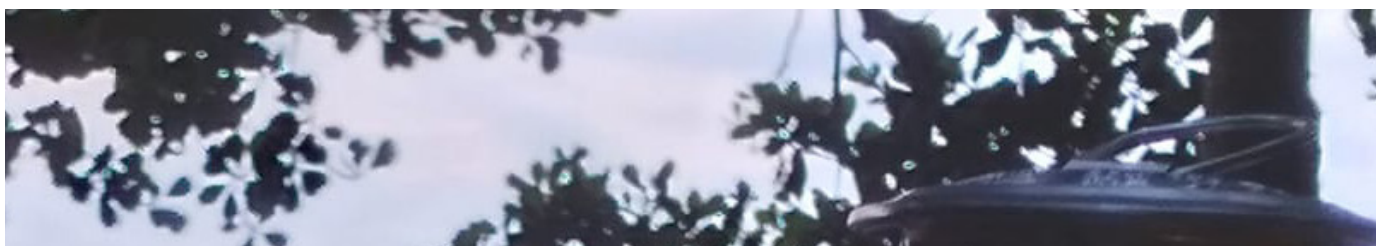


QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
RECOMMANDATION 3 : GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SENSIBLES AU GENRE : LES 3 CRITÈRES DE L'ODD 5C.1			
<p>Critère 1. Identifier, classer ; étiqueter et suivre dépenses suffisantes et adéquates EGAF (en amont de la phase budgétaire en partie).</p>	<p>Primature, DGBFIP, Ministères sectoriels pilotes (missions ou programmes identifiés-incluant aussi de ce fait les ministères centraux).</p>	<p>Projet de lancement et généraliser ensuite.</p>	<p>Etapes Identifier les Missions et programmes/actions Procéder à une revue/évaluation genre ex post, l'alignement avec la Déclaration de Politique de Financement de l'EGAF (en lien avec l'Evaluation Genre ex ante) Relever les lacunes et insuffisances en amont (politiques et stratégies sectorielles) et en aval qualité des projets de performance, suffisance du financement Elaborer des Projets de Performance pour l'année budgétaire suivante. (à noter que ces actions pourraient être consignées dans un Rapport Genre du Budget qui établit une situation de référence du lancement de la BSG).</p>
<p>Critère 2. Réaliser des évaluations genre ex ante des politiques, stratégies sectorielles et projets de budgets.</p>			<p>A instaurer, incluant la préparation du DoCaMaB sur 2 ans :</p> <p>Envisager que la Déclaration de Politique de Financement EGAF et éventuellement la Politique Nationale Genre actualisée consacre cette pratique.</p>

QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
<p>Critère 2 : Les documents d'orientation budgétaire -DoCaMaB et les Circulaires budgétaires relatives aux lois de finances annuelles instruisent quant aux critères BSG à intégrer et suivre.</p>	<p>DGBFIP et Ministère de l'Economie et de la Prospective.</p>	<p>Projet de lancement BSG et prochaine Circulaire Budgétaire et prochaine DoCaMab (progressif).</p>	<p>Ces documents peuvent annoncer en association avec la Déclaration de Politique de Financement de l'EGAF, les mesures progressives que le Gabon instaure pour rejoindre le pays approchant un système de suivre et de rendre public les allocations budgétaires destinées à l'EGAF ; l'horizon pour disposer de plein pied de ce système ; la création du Fonds spécifique destiné à l'EGAF e autres mesures phares.</p> <p>Souscrire au cadre du module complémentaire du PEFA par rapport à la GFP sensible au genre peut être envisagé en tant que résultat du Projet de Lancement BSG.</p>
<p>Critère 2 : Données factuelles et statistiques pour informer les décisions budgétaires.</p>	<p>DGBFIP</p>		<p>Directive en soi et intégrée dans la Circulaire budgétaire.</p>
<p>Critère 2 et 3 : Un Rapport Genre du Budget est publié en temps utile.</p>	<p>DGBFIP et dans le cadre d'une mission interministérielle de l'EGAF.</p>	<p>Projet de Lancement fin de première année/ dans le cadre de la prochaine Loi de Finances.</p>	<p>Une approche progressive incluant les ambitions ; acquis et leçons d'apprentissage.</p> <p>Etapes</p> <p>Le premier Rapport Genre du Budget contient la Déclaration de Politique de Financement de l'EGAF dans une partie ; une partie déclinant le Projet de Lancement de la BSG une partie établissant la situation de référence des ministères et entités pilotes.</p> <p>Le second Rapport Genre du Budget contient les résultats de ce Projet et les Projets de Performance des Ministères Pilotes</p>

QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
RECOMMANDATION 5 LES MESURES PRÉALABLES, D'ACCOMPAGNEMENT ET TRANSVERSALES			
Réalisation de l'ODD 5 Parvenir à l'EGAF.	Primature, Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des droits humains et de l'égalité de genre /Mécanisme national genre et DGBFIB ; ministères et entités sectorielles concernés/ volontaire (dont le Ministère de la Santé) Proposition chef de file PTF : ONU Femmes.	A partir du Projet de Lancement BSG et pérenne.	Cibles et Mesures prioritaires : A noter que cette thématique est interdépendante avec les deux autres, qui la complète La cible ODD 5c.1 concerne la BSG La Cible ODD 5.1 concernant l'élimination des discriminations (lois et textes d'application et mise en application) La Cible ODD 5.2 concernant l'élimination des violences à l'égard des femmes et de filles (comme déjà mentionné, cas d'école de la démarche BSG)
Thématique Emploi/protection sociale/autonomisation économique des femmes (ODD 5a et ODD 8).	Primature ; mécanisme national genre, DGBFIP, ministères pilotes à désigner ; se porter volontaire -éducation et emploi/agriculture Proposition chef de file PTF : Banque Mondiale		La cible ODD 5.4 concernant les soins et travaux domestiques non rémunérés sont particulièrement dans le contexte de pandémie particulièrement structurant pour la thématique emploi/protection sociale/autonomisation économique des femmes - et négligée au Gabon La cible ODD 5a concernant les droits aux ressources économiques sont en lien avec l'agriculture ; élevage ; ressources halieutiques mais aussi l'axe thématique environnement, gestion des risques et désastres.

QUOI?	PAR QUI?	QUAND?	COMMENTAIRES/ÉTAPES
<p>Thématique environnement/changement climatique.</p>	<p>DGBFIP, Conseil National Climat ; Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, chargé du Plan Climat et du Plan d’Affectation des Terres, Agence Nationale des Parcs Nationaux</p> <p>Proposition de chef de file PTF : PNUD.</p>	<p>Projet de Lancement BSG et pérenne.</p>	<p>Projet de Lancement BSG et pérenne Deux leviers à utiliser les directives EGAF des fonds climatiques et du CAFI et l’Initiative du CABRI concernant la Budgétisation pour le climat, sensible au genre.</p> <p>Les Etudes commanditées par le Projet CFNI/INFF seraient des portes d’entrée pour arrimer la transition verte et rose.</p>



07

GLOSSAIRE



07. Glossaire

Sources¹

Approche spécifique	Qui se focalise sur l'égalité de genre de manière sectorielle et spécifiquement dédiée (exemple de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 5)
Approche transversale	Qui intègre les questions d'égalité de genre dans tous les secteurs et dimensions de politiques publiques et objectifs de développement (exemple des autres ODD 1 à 17)
Autonomie des femmes ^a	<p>Le concept d'autonomie désigne la capacité des individus de prendre des décisions libres et éclairées sur leur existence, leur permettant d'être et d'agir selon leurs propres aspirations et souhaits, dans un contexte historique qui rend ces possibilités réalisables. L'autonomie des femmes est souvent conceptualisée comme ayant trois dimensions:</p> <p>L'autonomie physique (la liberté de prendre des décisions sur la sexualité, la procréation et le droit à une existence sans violence);</p> <p>L'autonomie économique (droit de travailler et de gagner sa vie, répartition du travail rémunéré et non-rémunéré entre femmes et hommes):et</p> <p>L'autonomie décisionnelle (participation des femmes à toutes les branches de gouvernement, signature du Protocole facultatif à la Convention de l'Élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes CEDEF, positionnement des mécanismes nationaux de promotion de la femme).</p>
Autonomisation des femmes ^a	Un processus conduit par les femmes d'abord. Car « nul ne peut autonomiser quelqu'un d'autre : l'individu est le seul apte à renforcer son propre pouvoir de choisir et de s'exprimer » Cela signifie d'avoir des capacités (éducation et santé), l'accès aux ressources et aux possibilités/opportunités (emploi et terre) et aussi la liberté d'utiliser ces droits ; capacités, ressources et possibilités pour faire des choix et prendre des décisions. Il s'agit de l'accès au et du contrôle des ressources et moyens de décision.
Budget axé sur les moyens	Qui se concentre sur les moyens financiers, matériels et ressources humaines affectés et l'audit financier
Budget axé sur les résultats	Qui se focalise sur la chaîne de résultats/indicateurs liant les affectations budgétaires aux activités ; produits et services et les effets des politiques publiques visant les impacts sur les populations ; et ainsi entraîne un audit des performances

²⁰ Afin d'harmoniser autant que possible les définitions, ce document s'appuie sur le glossaire du Centre de Formation de l'ONU Femmes ; <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=151&mode=letter>

Les définitions émanant de cette source sont indiquées par un 'superscript », un exposant a. Et adapté par l'experte un exposant aa

Budgétisation sensible au genre^{aa}

Une démarche pour déterminer dans quelle mesure les dépenses publiques sont détournées ou se rapprochent de l'objectif de l'égalité des sexes. Un budget sensible au genre n'est pas un budget séparé pour les femmes, mais un instrument d'analyse, d'élaboration de politiques, de planification, de suivi et de rendre compte ; des affectations budgétaires, des dépenses publiques et de la fiscalité dans une perspective de genre, de manière à résorber les inégalités et discriminations décelées ; mieux répondre aux priorités des femmes et celles des hommes, conformément aux politiques publiques et objectifs et engagements de développement.

Discrimination de facto

Toute forme de discrimination dans les faits, car dépendant des situations qui engendre un traitement à résultat discriminatoire, même sans intention de discriminer, car découlant des rapports sociaux inégaux. D'où le besoin d'analyse et de statistiques sensibles au genre et l'obligation de vérifier si elles existent ; et non présumer qu'elles n'existent pas

Discrimination de jure, d'ordre juridique

Toute forme de discriminations intentionnelles inscrites dans les lois et textes d'application. Parfois désigné discrimination directe.

Economie Verte¹

Une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources et d'intégrer les interactions entre dimensions économiques et environnementales.

Economie Rose²

Une économie qui vise à atteindre l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, qui tient compte que l'économie est structurée par des rapports sociaux de genre et qui vise à élargir le périmètre de l'économie sous le prisme des ressources non prises en compte que fournissent surtout les femmes et les filles.

Egalité de genre Égalité des sexes (égalité entre les hommes et les femmes)

Ce terme désigne l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons. Égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes doivent devenir les mêmes, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendront pas du fait qu'ils soient néEs de sexe masculin ou féminin. L'égalité de genre suppose que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des filles sont pris en compte, reconnaissant la diversité des groupes de femmes et d'hommes y compris la diversité de l'identité de genre. L'égalité de genre n'est pas un problème de femmes mais devrait concerner et associer pleinement les hommes et les femmes- quelle que soit leur identité de genre : Car il s'agit

²¹ Définition du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

²² Terme utilisé dans le CNIF

des rapports de pouvoir inégaux entre eux. L'égalité entre femmes et hommes est considérée comme une question de droits humains et une condition préalable, et un indicateur, d'un développement durable axé sur l'être humain

Evaluation ex ante	Une évaluation avant la mise en œuvre d'une politique, mesure, fin d'anticiper les risques d'atteindre les résultats différenciés selon une analyse genre des populations, leur situation et comportement et afin d'appliquer le principe de « ne pas nuire » ; exacerber les inégalités et discriminations de jure ou de fait. Participe à établir une situation de référence
Evaluation ex post	Evaluation d'impact après la fin du projet et qui requiert l'élaboration d'une situation de référence, une évaluation participative et inclusive de la théorie du changement et/ou transformation visée et les résultats atteints
Genre	Un concept qui se réfère aux rapports sociaux entre les hommes et les femmes, qui sont socialement déterminés, qui engendrent des différences entre les hommes et les femmes, peuvent être des rapports de pouvoir et donc d'inégalité et qui varient dans le temps et dans l'espace- contrairement aux différences d'ordre biologiques entre sexe masculin et sexe féminin ; qui ne se transforment pas et ne varient pas par le biais de normes et coutumes et d'autres facteurs de différences et de discriminations (se prête à une analyse intersectionnelle)
Intersectionnel,	
Intersectionnalité	La confluence, combinaison, le cumul complexe de plusieurs sources et motifs de discrimination ou de caractéristiques constitutifs de l'identité d'une personne, et de sa situation qui se croisent et se chevauchent : sexe ; âge ; religion ; ethnie, niveau de revenus ; lieu de résidence ainsi de suite : Ces variables superposées marquent le ressenti, l'expérience du vécu, les contextes - historique, social et politique.
Statistiques de genre	Elles comprennent des données recueillies, analysées et présentées par sexe et autres caractéristiques, ainsi que des données qui n'ont pas été ventilées par sexe, mais qui traduisent les besoins particuliers des femmes et des filles, les chances qui leur sont offertes et leurs contributions à la société et qui reflètent les différences et inégalités dans la situation des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie.
Théorie de changement	Un narratif qui explique comment et pourquoi on pourra s'attendre dans une chaîne logique à dérouler, les résultats anticipés.

08

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES



08. Références bibliographiques

Atmadja SS, Liswanti N, Tamara A, Lestari H and Djoudi H. 2020. Leveraging climate finance for gender equality and poverty reduction: A comparative study. Report. Bogor, Indonesia: CIFOR

Banque Africaine de Développement (2019) Indicateurs sur le genre, la pauvreté, l'environnement et progrès vers les objectifs de développement durable dans les pays africains

Banque Africaine de Développement (2017a), Rapport d'évaluation du Projet d'Appui au Programme GRAINE phase 1, octobre 2017

Banque Africaine de Développement (2017) PAGS1 : Gabon, Résumé du Plan de Gestion environnementale et sociale du Projet d'Appui au Programme GRAINE phase 1, octobre 2017

Banque Mondiale (2021) Les femmes, l'entreprise et le droit 2021

Banque Mondiale (2020) Gabon : Rapport sur l'évaluation de la pauvreté.

Banque Mondiale/World Bank Group (2020) Gabon: Increasing Economic diversification and equalizing opportunity to accelerate poverty reduction- Systematic Country Diagnosis.

Banque Mondiale (2019) Gabon Revue des Dépenses Publiques : Améliorer la qualité de la dépense publique pour favoriser une croissance inclusive.

Budlender, D. (2014) "Tracking climate change funding: Learning from Gender-responsive budgeting" IBP Paper. Applied research on open and accountable public financial management and civil society budget advocacy. International Budget Partnership. www.internationalbudget.org

CABRI (2021) Inclusive Budgeting and Financing for Climate Change in Africa: Opportunities for coordinating the integration of gender and climate change into budgeting and finance- Keynote Paper

CEDAW-CEDEF (February 2022) Concluding Observations on the Seventh Periodic Report of Gabon; (Advance unedited edition) CEDAW C/GAB/CO/7

CEDAW, septième rapport périodique soumis par le Gabon en application de l'article 18 de la convention, mars 2019 document en ligne consulté le 08.08.21 disponible sur <https://tbinternet.ohchr.org/CEDAW>GAB>C> (CEDAW_C_GAB_7_7662_F)

CEDAW, observations finales concernant le sixième rapport périodique du Gabon, 27 juillet 2018, document en ligne, consulté 08/08/2021, <https://tbinternet.ohchr.org/CEDAW>GAB>C> (CEDAW_C_GAB_Co_6_Add-1_19537_F)

CEDAW, observations finales : Gabon, 15 février 2005, document en ligne disponible sur <https://www.un.org/CEDAW-CC-GAB-0523905F>

Centre des ODD pour l'Afrique (2020) Afrique 2020 Indice et Tableau de Bord des ODD. Résumé du Rapport Ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre des ODD en Afrique. Secrétariat

du Réseau de Solutions pour le Développement Durable (SDSN)

Conseil National Climat (2021) Gabon's Proposed National REDD+ Forest Reference Level

Conseil National Climat (2017) Politique de Développement

Cour Constitutionnelle (2022) Contrôle de constitutionnalité de la loi n°031/2021 déterminant les ressources et charges de l'Etat pour l'année 2021 , Journal mars 2022, N° 155 Bis Spécial

Cour Constitutionnelle (2021) Contrôle de constitutionnalité de la loi n°044/2020 déterminant les ressources et charges de l'Etat pour l'année 2021 , Journal janvier 2021, N 98 Bis Spécial

Direction Générale de la Statistique -DGSE- (2020) Impact de la COVID-19 sur les conditions de vie des ménages au Gabon en 2020 -Rapport de suivi. Ministère de l'Economie et des Finances

Direction Générale de la Statistique (2020) Enquête sur l'impact de la COVID-19 sur les activités des unités de production informelles du Gabon en 2020 : Analyse des Résultats de l'Enquête Vague-1 : Rapport de suivi N°1. Ministère de l'Economie et des Finances et Banque Mondiale

Direction Générale de la Statistique (2018) III. Population active, revenus, conditions de vie des ménages, Profil Pauvreté Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement

Direction de la Statistique et des Etudes Economiques- DSEE (2018) Profil de Pauvreté 2017

Direction Générale de la Statistique (2015) : Résultats globaux du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 du Gabon (RGPL2013). Libreville

FAO-EU FLEGT Programme (2020) Rapport d'Analyse Genre suivi des recommandations, Projet Renforcement des capacités pour une implication effective des acteurs non étatiques dans la préservation du Kévazingo.

FAO (2019) Appui au développement des statistiques agricoles au Gabon

FAO (2018) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2018) Plan de développement stratégique de la FENATAG 2018-2022

FIDA (2018) Projet de développement agricole et rural, 2^{ème} phase (PDAR2) Rapport de Conception détaillé

FIDA (2017) Projet de développement agricole et rural (PDAR) Rapport d'achèvement Version définitive

Fondation Sylvia Bongo Ondimba (2020) Stratégie droits des femmes- Rapport Final

Fonds Monétaire International (2020) Gabon: Evaluation de la Gestion des Investissements Publics. Rapport du FMI n° 20/188 (PIMA)

FMI (2017) République du Gabon: Rapport sur la performance de la gestion des finances publiques Gabon PEFA 2016

GIZ-GP(2021) Diving into the gap: Gender Dimensions of Climate Risk Management

Green Climate Fund [Fonds Vert Climat-FVC](2020) Politique en faveur de l'égalité des sexes

Griffiths, Claire H.(2021) Women in Gabon African History Oxford Research Encyclopaedia <https://oxfordre.com/africanhistory/view/10.1093/acrefore/9780190277734.001.0001/acrefore-9780190277734-e-540>

IMF (2020) Gabon Technical Assistance Country Report- Public Investment Management Assessment

Jhaveri NJ. 2021. Quelques pistes de réflexion pour une tenure forestière paritaire : Manuel du praticien. Éditrices : I Monterroso et AM Larson. Bogor, Indonésie: CIFOR: https://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/Gender_Equality_FR.pdf

Ministère de l'Economie de la promotion des investissements et de la prospective/UNICEF (2015) Revue des dépenses et investissements du secteur de l'éducation au Gabon

Ministère de la famille de la Promotion de la femme et de la protection de la veuve et l'orphelin (2009) La Stratégie Nationale de l'Égalité de et d'Équité de Genre

Ministère des Forêts de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles (2014) Rapport Atelier national sur les droits des communautés dans le secteur forestier en république gabonaise 05-06 février 2014, Libreville Auteurs ClientEarth ; RainForest Foundation UK, FERN, Brainforest, Groupe de Soutien Juridique

Ministère de la Santé de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale (2016) Enquête Nationale sur les violences basées sur le genre 6^{ème} Programme de coopération Gabon/UNFPA composante équité et égalité de genre.

Ministère de la Santé de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale/ Commission Consultative de la Décennie de la Femme Gabonaise 2015-2025 (2017) Rapport Général sur la Situation de la Femme Gabonaise

Ministère de la Santé, de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale/ Commission Consultative de la Décennie de la Femme Gabonaise 2015-2025 (2018) Plan décennal pour l'autonomisation de la femme gabonaise 2015-2025.

Nations Unies (2020) COVID-19 Cadre de Riposte socio-économique des Nations Unies

Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes[CE-DEF] (2013) Sixième rapport périodique des Etats parties attendu en 2010. Gabon. Rapport reçu en 2012 par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

OECD (2021) "Trade and Gender: A framework for analysis." OECD Trade policy Paper, March 2021 no 246. OECD Publishing

ONG AGIR POUR LE GENRE, Note d'informations sur la mise en œuvre de l'ODD5 au Gabon, Nicole NGUEMA METOGO (date inconnu)

ONUFemmes(2021) Au-delà du Covid-19 : Un plan féministe de durabilité et de justice sociale: Messages clés

ONU Femmes (2020) Financer l'Égalité: renforcement de la BSG au Maroc, Projet Maroc, <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2021-01-10-54-18/projet-financer-egalite-renforcement-budgetisation-sensible-genre-maroc.pdf>

Patel S.; McCullough D. , Steele P., Schalatek J., Guzman S. and Hossain T. (2021) Tackling Gender Inequality and Climate Change through the Budget: A look at gender-responsive climate change budgeting in Bangladesh and Mexico. <https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/gender-climate-budgeting-synthesis-april-2021.pdf>

PEFA (2020) Cadre complémentaire pour l'évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre : https://www.pefa.org/sites/pefa/files/resources/downloads/WBG_GR-PFM_FRAMEWORK_FRE_WEB_PAGES_0.pdf

Présidence de la République Gabonaise (2015) Plan opérationnel Gabon Vert Horizon 2025. Donner à l'Émergence une trajectoire durable

Primature, Arrêté n°0103/PM du 07 mars 2018 fixant modalités de gestion du Fonds d'Initiative Départementale

République Gabonaise (2021) Evaluation du Financement du Développement au Gabon : Cartographie et feuille de route pour la mise en place d'un Cadre National de Financement Intégré Rapport Final

République Gabonaise (2021) Plan d'accélération de la Transformation 2021-2023

République Gabonaise (2021) Loi n° 044/2020 du 11 janvier 2021 déterminant les ressources et les charges de l'État pour l'année 2021

République Gabonaise (2015) Contribution prévue déterminée au niveau national (Conférence des parties)

République Gabonaise Plan Stratégique Gabon Emergent 2025- Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016

République Gabonaise (2015) Projet Annuel de Performance Mission Interministérielle Gestion des Finances Publiques – Annexe au Projet de Loi de Finances pour 2015

République Gabonaise, stratégie d'investissement humain, janvier 2014, document en ligne consulté le 27.08.2021 disponible sur <https://www.calmaneo.com>

Revue Gabonaise d'Histoire et Archéologie, HISTARC N°2, Les femmes et la politique au Gabon (1956-2009) : Une Affaire d'Etat ou d'Activisme féminin ? p28-50, Document en ligne disponible sur <https://labarcgabon.com>

UNAIDS (2020) Rapports d'avancement nationaux – Gabon Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida 2020 https://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/GAB_2020_countryreport.pdf

UNDP & UN Women (2018) Gender Equality as an accelerator for achieving the Sustainable Development Goals: Discussion Paper

UNEP & IUCN (2019) Gender and Environment Statistics: Unlocking information for action and measuring the SDGs

UN WOMEN & UNDP (2021) Technical Guidance Note: Mainstreaming Gender Equality in Integrated National Financing Frameworks (INFF)

World Bank(2022). Women, Business and the Law 2022. Washington, DC: World Bank. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36945> License: CC BY 3.0 IGO.

World Bank (2021). Opportunity Assessment to Strengthen Collective Tenure Rights in FCPF countries

World Bank (2021a). "Climate Change Budget Tagging: A Review of International Experience" EFI Insight-Governance. Washington, DC: World Bank.

World Bank (2021b) "Technical Annex: Overviews of Climate Expenditure Tagging Frameworks" EFI Insight-Governance. Washington, DC: World Bank.

1.1.1 Ressources en ligne

<https://collaboration.worldbank.org/content/sites/collaboration-for-development/en/groups/pefa-community-of-practice/groups/gender-responsive-public-financial-management.html>

<https://infrastructuregovern.imf.org/content/PIMA/Home/Region-and-Country-Information/Countries/Gabon.html>

https://transparency-partnership.net/system/files/document/Jour%201_UNFCCC_Cluster%20Francophone_9.%20Feb%202021_1.pdf

<https://conseilnationalclimat.com/jeunes-gabonaises-impliquees-dans-la-question-climat-gabon-cop24/#>

https://rainforests.mongabay.com/GHG_emissions.html

<https://genderandenvironment.org/fr/egi/>

<https://forestsnews.cifor.org/70589/structuring-climate-finance-to-benefit-women-and-alleviate-poverty?fnl=en>

<https://ceeac-eccas.org/programmes/la-ceeac-et-lonu-femmes-pour-une-cooperation-accrue/>

<http://www.cesgabon.ga/431-presentation/487-roles-et-missions-du-cese/>

<https://gabon-egalite.com/agir-pour-legalite/>

<https://www.climatefinance-developmenteffectiveness.org/gender-and-human-rights/>

<https://www.ga.undp.org/content/gabon/fr/home/sustainable-development-goals/goal-5-gender-equality.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=za5pME4NEfo>

<https://www.uneca.org/stories/un-unveils-strategy-move-gabon-brown-green-economy>

<https://www.afrik21.africa/en/gabon-the-worrying-degradation-of-mangrove-ecosystems-in-port-gentil/>

<https://www.jointsdgfund.org/programme/gabon-and-sdgs-beyond-oil-financing-rapid-and-sustainable-transition-brown-green-economy>

<https://www.qmul.ac.uk/media/global-policy-institute/Policy-brief-COVID-19-and-intersectionality.pdf>

file:///C:/Users/nalin/Dropbox/PC/Downloads/_media.ashx_fr-open-letter-to-the-cop26-presidency.pdf

<https://www.rainforestfoundationuk.org/payment-for-non-performance-gabon-receives-17-million-in-redd-payments-despite-increasing-deforestation>

Secteur privé

<https://www.olamgroup.com/locations/africa/gabon.html>

<https://www.climatefinance-developmenteffectiveness.org/topic/climate-change-budget-integration-index-ccbii>



U

N

D

P



**Programme des Nations Unies
pour le Développement**
**Maison des Nations Unies - Près du Pont
de Gué-Gué BP 2183 Libreville, Gabon**
Tel : +241 74 82 69 77

Facebook: PNUD Gabon
Twitter @undpgabon
Site Web: www.ga.undp.org